

cpnef : sv

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT

Bilan d'activité 2023

Programme 2024

La CPNEF-SV pilote l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications, en partenariat avec l'Afdas

La CPNEF-SV est soutenue par le ministère de la Culture et le CNM

Soutenu par



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



afDas
DEMAIN SERA FORMATION

Edito des présidents

La CPNEF-SV est l'organisme paritaire dédié spécifiquement au spectacle vivant qui a pour mission d'articuler les politiques d'emploi et de formation professionnelle initiale et continue. Au côté du ministère de la culture et de ses partenaires institutionnels, la CPNEF-SV accompagne la dynamique sectorielle aujourd'hui impactée par des profondes transformations systémiques.

En 2023 et 2024, les enjeux prioritaires portés collectivement par les organisations patronales et syndicales représentatives des trois branches du spectacle vivant membres de la CPNEF-SV seront les suivants :

- [Renforcer l'observation de la situation de l'emploi et suivre son évolution](#) (études statistiques, diagnostics...) pour alimenter les politiques sociales, avec un focus particulier sur l'emploi des seniors ;
- [Identifier les métiers porteurs, les métiers émergents et les métiers en tension](#) par des travaux prospectifs inédits afin de guider l'orientation des jeunes, toujours fortement attirés par nos métiers, et la carrière des professionnels en exercice, mais aussi pour faciliter les recrutements car l'offre d'emploi est désormais supérieure à la demande ;
- [Féminiser les effectifs](#) pour un exercice plus égalitaire de l'ensemble de nos métiers artistiques, techniques et administratifs, ce qui suppose notamment à la fois de rééquilibrer la part des femmes entrant dans ces professions mais aussi de les accompagner tout au long de leur parcours afin qu'elles ne sortent pas du secteur prématurément ;
- [Accompagner la transformation des activités et métiers liée aux mutations majeures, écologiques et intelligence artificielle](#), qui vont redessiner l'avenir de nos professions en repérant les besoins en compétences et les nouvelles organisation de travail ;
- [Promouvoir une offre de formation professionnelle d'excellence tout au long de la vie](#), couvrant l'ensemble des filières professionnelles, dont des certifications et des formations directement pilotées par la branche.

Depuis 30 ans la CPNEF-SV pilote de nombreuses actions structurantes d'intérêt général. Le contexte actuel renforce la détermination des partenaires sociaux à poursuivre leur engagement en faveur des questions d'emploi/formation.

Aussi, après avoir confirmé l'importance et l'utilité de la CPNEF-SV, les organisations d'employeurs et de salariés du spectacle vivant ont décidé de rénover sa gouvernance et de conforter ses moyens financiers pour assurer sa pérennisation et répondre encore plus efficacement aux besoins du secteur.



Stanislas Surun, président
collège employeurs SYNPASE



Claire Serre-Combe, vice-présidente
collège salariés SYNPTAC CGT

SOMMAIRE

Missions		p.4
30 ans d'existence : actions clés		p.5
Synthèse des réalisations 2023-2024		p.6
Actions		
Axe 1	Gestion des emplois et des parcours professionnels	p.8
Fiche 1	Observation, la situation de l'emploi	
Fiche 2	Egalité femmes hommes	
Fiche 3	Prospective, besoins en recrutement	
Fiche 4	Connaissance et promotion des métiers, attractivité du secteur	
Axe 2	Accompagnement des transformations	p.13
Fiche 5	Accords EDEC -engagement de développement de l'emploi et des compétences-	
Fiche 6	Transformation écologique, verdissement des métiers	
Fiche 7	Transition numérique et IA	
Axe 3	Développement des compétences, besoins et priorités de formation	p.17
Fiche 8	Orientation professionnelle, répertoire des formations certifiantes	
Fiche 9	Accès à la formation professionnelle et aux dispositifs de développement des compétences	
Fiche 10	Besoins en formation professionnelle	
Fiche 11	Insertion, formation en apprentissage,	
Fiche 12	Réinsertion, préparation à l'emploi	
Axe 4	Professionalisation, l'offre de formations de la CPNEF-SV	p.23
Fiche 13	Pilotage des formations et des certifications de la CPNEF-SV	
Fiche 14	Formation dans le domaine du rigging	
Fiche 15	Formation dans le domaine de l'électricité	
Fiche 16	Répertoires des formations et compétences pour les déclarations d'activités d'entrepreneurs de spectacles vivants valant licences	
Fiche 17	Formation dans le domaine de la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacle	
Fiche 18	Formation dans le domaine de la sûreté	
Stratégie, partenariat, ressources et fonctionnement		p.31
Stratégie d'avenir		p.32
Partenariats institutionnels et synergies interbranches		p.33
Participations 2023		p.34
Ressources et communication		p.35
Fonctionnement		p.36
Liste des sigles		p. 39

Missions de la CPNEF-SV

Cadre d'intervention

Les CPNEF (Commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation) ont pour mission générale de : « définir des axes prioritaires en matière de formation professionnelle, d'alternance et de certifications professionnelles correspondant aux besoins en emplois et compétences, et d'orienter les moyens mis en œuvre pour leur développement »¹.

La CPNEF-SV (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du spectacle vivant) a été créée en 1993 par un accord de branche entre les organisations des employeurs et de salariés du spectacle vivant.

Indépendante de toute tutelle, elle est constituée sous forme associative.

La CPNEF-SV est une institution nationale d'intérêt général qui agit en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant :

- **En matière d'emploi**, la CPNEF-SV est chargée de suivre la situation de l'emploi et son évolution, améliorer la reconnaissance des qualifications, faciliter l'insertion, accompagner les parcours professionnels et les mobilités sectorielles... ;
- **En matière de formation professionnelle**, la CPNEF-SV est chargée de faciliter son accès tout au long de la vie, favoriser l'acquisition des compétences, repérer les besoins et définir des priorités, structurer l'offre, créer des certifications...

Concrètement

En pratique la CPNEF-SV c'est :

- 1- **une instance politique nationale**, cadre de réflexion et de concertation pour les organisations d'employeurs et de salariés représentatives, et ses partenaires (pouvoirs publics, organismes sociaux, organismes de formation...);
- 2- **une structure opérationnelle** en capacité de piloter ou réaliser des actions ou des travaux pour le secteur professionnel en faveur de l'emploi et de la formation ;
- 3- **un organisme certificateur** qui pilote une offre de formations (certificats de qualification, stages...) dont la mise en œuvre est confiée à un réseau d'organismes de formation habilités ;
- 4- **le pilote de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications**, en partenariat avec l'Afdas (chargé de sa gestion administrative et financière), dans le cadre duquel sont conduit les études et des actions d'ingénierie.



Les 3 branches du spectacle vivant relevant du périmètre de la CPNEF-SV :

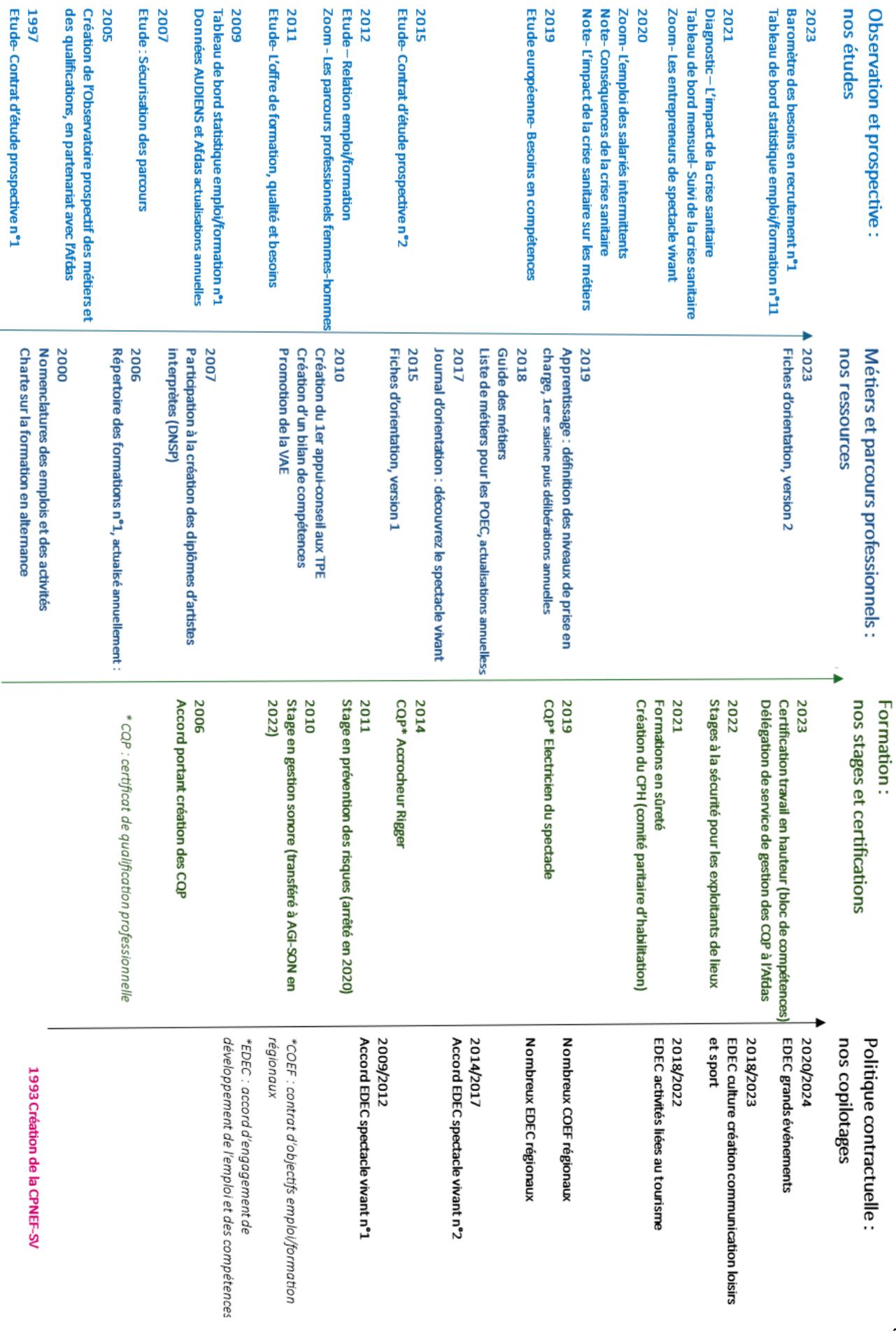
- **Entreprises artistiques et culturelles**
- **Entreprises privées du spectacle vivant**
- **Entreprises techniques au service de la création et de l'événement**

Principaux partenaires institutionnels

DGCA, DGEP, Afdas, AUDIENS, France travail, CNM, CPNEF-audiovisuel, COREPS

¹ Accord national interprofessionnel pour l'accompagnement des évolutions professionnelles, l'investissement dans les compétences et le développement de l'alternance du 22/02/2018 article n°39.

30 ans d'existence : actions clés



Synthèse des réalisations 2023 - 2024

Liste des sigles en fin de bilan

Axe 1 Gestion des emplois et des parcours professionnels

Observation, la situation de l'emploi - Fiche 1

2023

Tableau de bord statistique de l'emploi (Données Audiens 2022)

Tableau de bord statistique des métiers (Données Audiens 2022)

Chiffres clés de l'activité dans le champs occasionnel (Données Guso 2023)

Actualisation de la nomenclature NAF

2024 Actualisation des publications statistiques (Données Audiens 2023) et des chiffres clés

Egalité femmes hommes - Fiche 2

2023

Suivi de la féminisation de l'emploi et des métiers (Données Audiens 2022)

2024 Actualisation des indicateurs et compléments

Prospective, besoins en recrutement - Fiche 3

2023

1^{ère} édition du baromètre emplois et compétences (Afdas avec l'appui de la CPNEF-SV)

2024

2^{ème} édition du baromètre emplois et compétences

Etude monographique complémentaire

Connaissance et promotion des métiers, attractivité du secteur - Fiche 4

2023

3 fiches d'orientation de découverte des métiers et du secteur

Participation à l'actualisation du répertoire des métiers (ROME) de Pôle emploi

2024 Poursuite de la production de ressources d'orientation

Axe 2 Accompagnement des transformations

Accords EDEC -engagement de développement de l'emploi et des compétences- Fiche 5

2023

Co-pilotage de trois accords EDEC interbranche et participation à divers actions

Préparation d'un nouvel accord EDEC interbranche

2024 Co-pilotage du nouvel accord EDEC interbranche et participation à divers actions

Transformation écologique, verdissement des métiers - Fiche 6

2023 – 2024 Préfiguration et lancement d'actions accompagnant la transformation des métiers

Transition numérique et IA - Fiche 7

2023 – 2024 Préfiguration et lancement d'actions accompagnant la transformation des métiers

Axe 3 Développement des compétences, besoins et priorités de formation

Orientation professionnelle, répertoire des formations certifiantes - Fiche 8

2023

Répertoire des formations certifiantes, actualisation mensuelle

Etat des lieux de l'offre de formation certifiante

2024 Actualisation du répertoire et de l'état des lieux

Accès à la formation professionnelle et aux dispositifs de développement des compétences - Fiche 9

2023

Tableau de bord statistique du développement des compétences (Données Afdas 2021)

2024 Actualisation du tableau de bord statistique (Données Afdas 2022)

Besoins en formation professionnelle - Fiche 10

2023-2024 Veille sur les besoins, identification de thématiques

Insertion, formation en apprentissage - Fiche 11

2023-2024 Fixation de niveaux de prise des coûts pédagogiques pour les formations en apprentissage

Réinsertion, préparation à l'emploi - Fiche 12

2023 - 2024

Délibération concernant les POEC (préparations opérationnelles à l'emploi)

Bilan de mise en œuvres des POEC

Axe 4 Professionnalisation, l'offre de formations de la CPNEF-SV

Pilotage des formations et des certifications de la CPNEF-SV - Fiche 13

2023-2024

Mise en œuvre d'une délégation de service à l'Afdas pour les formations certifiantes

Lancement d'une plateforme numérique de gestion des formations certifiantes

Formation dans le domaine du rigging - Fiche 14

2023 : 47 CQP accrocheur-rigger délivrés, 7 sessions de formation organisées

Réenregistrement du CQP accrocheur rigger au RNCP de France compétences pour 5 ans

Formation dans le domaine de l'électricité - Fiche 15

2023 : 6 CQP électricien du spectacle délivrés, 1 session de formation organisée

Réenregistrement du CQP électricien du spectacle au RNCP de France compétences pour 5 ans

Répertoires des formations et compétences pour les déclarations d'activités d'entrepreneurs de spectacles vivants valant licences - Fiche 16

2023 Sans changement

Formation dans le domaine de la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacle - Fiche 17

2023 : 1 180 stagiaires, 146 sessions

Participations

4 participations à des instances en tant que membre, 5 participations à des groupes de travail externes

9 interventions publiques dans le cadre de colloques ou ateliers

3 participations à des consultations

Actions

Axe 1

Gestion des emplois et des parcours professionnels

Fiche 1 Observation, la situation de l'emploi

Fiche 2 Egalité femmes hommes

Fiche 3 Prospective, besoins en recrutement

Fiche 4 Connaissance et promotion des métiers, attractivité du secteur

Série Fiches d'orientation **Observatoire**
MÉTIER DU SPECTACLE VIVANT

Date de publication : novembre 2022

Les techniciens du spectacle vivant

Musique, chant, opéra, danse, théâtre, mime, marionnette, conte, arts du cirque, comédies musicales, cabaret, music-hall, arts de la rue, magie, stand up...

De nombreux métiers au cœur de la création

Les techniciens du spectacle vivant exercent dans les domaines suivants : scène/platneau, machinerie, structures, rigging, électricité, son, lumière, vidéo, images projetées, décors, accessoires, effets spéciaux, costumes, masques, coiffures, perruques, maquillages, logistique...

Selon les métiers, les techniciens sont chargés d'assurer la conception, fabrication, installation, montage/démontage, réglage et exploitation des matériels et éléments scéniques. Ou encore leur transport, maintenance, stockage et maintenance.

Des métiers passionnants

La création et l'exploitation d'un spectacle vivant est une aventure artistique collective : chaque spectacle est unique et engage des moyens spécifiques. Certaines techniques relèvent de l'artisanat d'art.

Tous les métiers du spectacle vivant intègrent désormais les nouvelles technologies numériques : logiciels et consoles dédiées, information en réseau, IA, robotique, électronique, multimédia, GAO/PAG en 2D-3D... Ils se transforment également pour intégrer les objectifs écologiques à tous niveaux : éco-conception, nouvelles normes, nouveaux matériaux, recyclage, réemploi, rationalisation énergétique, transport, etc.

Des métiers qualifiés

Les métiers du spectacle vivant s'exercent dans un cadre de travail organisé et hiérarchisé, répondant au projet artistique et respectant des fiches techniques (cahier des charges), un planning serré et divers réglementations. Des compétences spécialisées sont requises (connaissances scientifiques et techniques, savoirs faire pratiques, respect des normes), qui s'acquissent en formation professionnelle et en situation de travail.

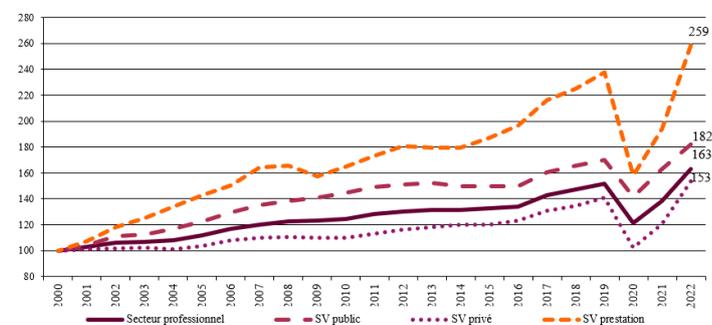
Le respect des consignes et le professionnalisme permet la prévention des risques. Le secteur est également ouvert à des profils issus d'autres secteurs ou à des parcours atypiques. Apprécié : intérêt pour l'art et la culture, rigueur, autonomie et sens de l'initiative.



Techniciens plateau @ image horizon

cpnef:sv / **afdas**
ANALYSE DES MÉTIERS

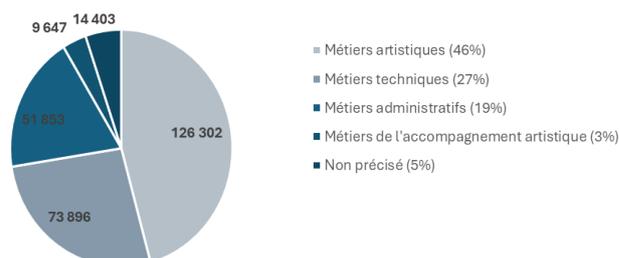
Graphique 15 : Évolution des salariés dans le secteur professionnel entre 2000 et 2022



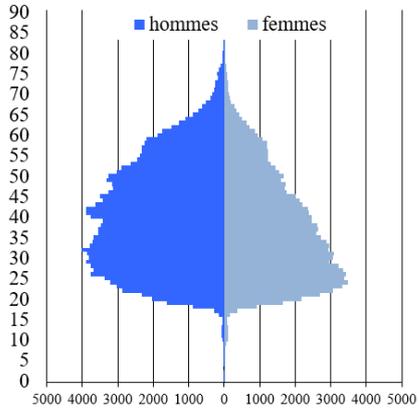
Source : Audiens / OPMQC-SV

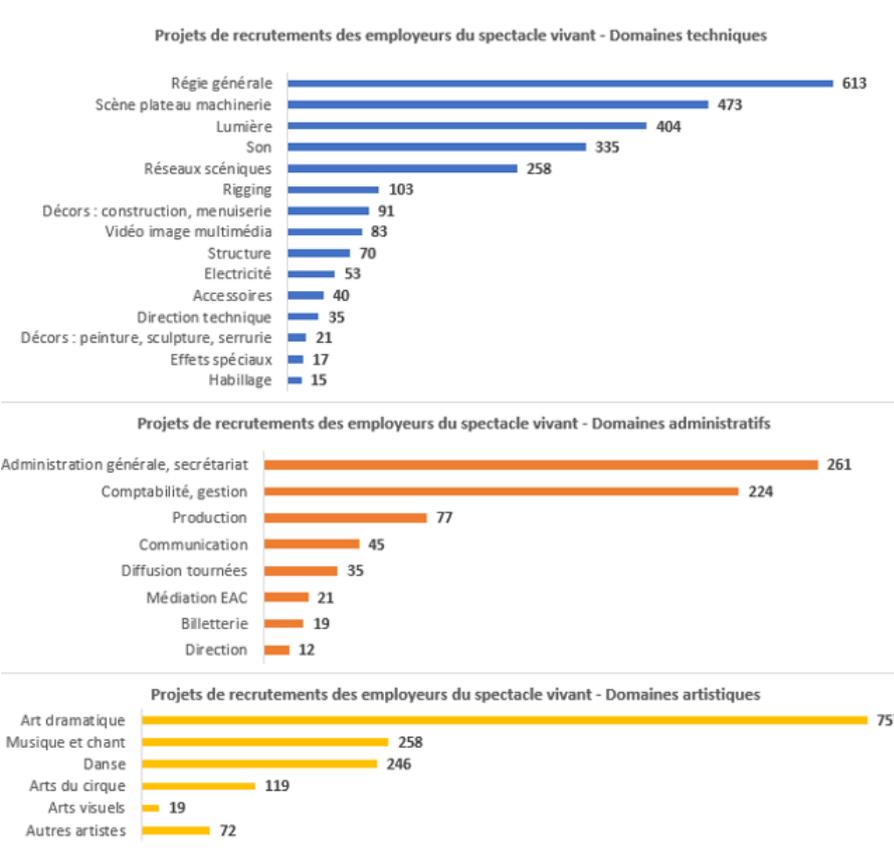
Lecture : sur la période 2000-2022, le volume d'emploi dans le secteur professionnel est en hausse de +63 %.

Répartition des métiers du spectacle vivant par activités en 2022 (en nb et en %) Source Audiens – OPMQ-SV – CPNEF-SV



<i>Contexte</i>	L'élaboration d'un diagnostic de la situation de l'emploi dans le spectacle vivant a été engagée par la CPNEF-SV dès sa création en 1993 de façon prioritaire. De nombreuses étapes méthodologiques ont été nécessaires pour produire aujourd'hui des statistiques fiables et détaillées. La crise sanitaire a également nécessité la mise en œuvre d'indicateurs spécifiques de suivi de la reprise.
<i>Objectif</i>	Produire des indicateurs nationaux pour suivre la situation de l'emploi et son évolution afin d'accompagner les politiques sociales.
<i>Etapes antérieures</i>	<p>Etudes prospectives 1995 : réalisation du Contrat d'études prospectives emploi/formation (CEP n°1) 2015 : actualisation du Contrat d'études prospectives emploi/formation (CEP n°2)</p> <p>Tableaux de bord de statistiques De 2011 à 2022 : réalisation de tableaux de bord annuels de l'emploi et de zooms thématiques, en partenariat avec AUDIENS.</p> <p>Mesures d'impact de la crise sanitaire 2020/2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic action d'impact de la crise sanitaire sur l'emploi et les employeurs dans le spectacle vivant Rapport piloté par la CPNEF-SV, l'Afdas et la DGEFP. Réalisation KYU Lab. • Tableau de bord de suivi de l'impact de la crise sur l'emploi, Retraitement CPNEF-SV. Données mensuelles AUDIENS • Impact de la crise sanitaire sur l'emploi des salariés intermittents du spectacle vivant <i>Série prospective.</i> / Retraitement CPNEF-SV. Source : Pôle emploi • Les métiers au temps du coronavirus : quelles vulnérabilités ? <i>Série point de vue.</i> Note de la CPNEF-SV • Conséquences de la crise sanitaire dans le spectacle vivant <i>Série point de vue.</i> Note de la CPNEF-SV
<p><i>Réalisations 2023</i></p> <p><i>Edition dans la cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas</i></p> 	<p>Tableaux de bord statistiques, suivi de l'activité et de l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau de bord statistique : les métiers des professionnels du spectacle vivant Publication annuelle. Conception et réalisation CPNEF-SV / AUDIENS Source : données AUDIENS 2022 • Tableau de bord statistique : les entreprises et l'emploi dans le spectacle vivant Publication annuelle. Conception et réalisation CPNEF-SV / AUDIENS Source : données AUDIENS 2022 • Chiffres clés : suivi de l'activité des entrepreneurs dont le spectacle vivant n'est pas l'activité principale Publication trimestrielle. Retraitement CPNEF-SV. Source : Guso 2023 <p><i>Diffusion des études en ligne dans une rubrique dédiée Voir</i></p> <p>Nomenclature d'activités Participation à la révision de la NAF (nomenclature des activités françaises) Pilotage INSEE et ministère de la Culture DEPS</p>
<i>Prévisionnel 2024</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des tableaux de bord de l'emploi et des chiffres clés Sortie des données 2023 et 2024

<p>Contexte</p>	<p>Le spectacle vivant est fortement engagé pour garantir la parité femmes/hommes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'égalité des chances et l'inclusion dans le respect de la diversité.</p> <p>Bien que la situation évolue favorablement, les hommes restent majoritaires dans les emplois du spectacle vivant.</p>																																																																																																																								
<p>Objectif</p>	<p>Suivre la féminisation de l'emploi dans le spectacle vivant</p>																																																																																																																								
<p>Etapes antérieures</p>	<p>Etudes</p> <p>2012</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parcours professionnels femmes-hommes dans le spectacle vivant • Introduction systématique de données genrées dans les tableaux de bord de l'emploi <p>2020</p> <p>Portrait statistique : femmes et hommes dans le spectacle vivant Réalisation CPNEF-SV / Données AUDIENS</p> <p>Ressources</p> <p>Création d'un portail de ressources documentaires sur le site Promotion des plans d'actions et campagnes d'information</p>																																																																																																																								
<p>Réalisations 2023</p> <p>Edition dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas</p> 	<p>Etude</p> <p>Tableau de bord statistique : les métiers des professionnels du spectacle vivant</p> <p>Partie n°7 consacrée à la féminisation des métiers : suivi de l'évolution des effectifs par domaine et par genre</p> <p>Conception et réalisation CPNEF-SV / AUDIENS - Source : données AUDIENS 2022</p> <table border="1" data-bbox="416 1043 967 2002"> <thead> <tr> <th></th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ENSEMBLE</td> <td>41</td> <td>59</td> </tr> <tr> <td>1- Activités administratives</td> <td>63</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td> Direction de structure, programmation</td> <td>50</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td> Production, diffusion, tournées</td> <td>62</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td> Accueil du public</td> <td>66</td> <td>34</td> </tr> <tr> <td> Commercialisation, billetterie</td> <td>50</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td> Communication, RP</td> <td>72</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td> RH, finance, comptabilité</td> <td>64</td> <td>36</td> </tr> <tr> <td> Documentation, archives</td> <td>62</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td> Administration, fonctions support</td> <td>65</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>2- Activités artistiques</td> <td>39</td> <td>61</td> </tr> <tr> <td> Art dramatique</td> <td>51</td> <td>49</td> </tr> <tr> <td> Arts du cirque, Arts visuels</td> <td>42</td> <td>58</td> </tr> <tr> <td> Danse</td> <td>61</td> <td>39</td> </tr> <tr> <td> Musique et chant</td> <td>30</td> <td>70</td> </tr> <tr> <td> Autres artistes et non précisé</td> <td>38</td> <td>62</td> </tr> <tr> <td>3- Activités techniques</td> <td>26</td> <td>74</td> </tr> <tr> <td> Direction technique, régie générale</td> <td>17</td> <td>83</td> </tr> <tr> <td> Autres régisseurs et chefs d'équipes techniques</td> <td>24</td> <td>76</td> </tr> <tr> <td> Scénographie, bureau d'étude</td> <td>57</td> <td>43</td> </tr> <tr> <td> Scène, plateau, site</td> <td>15</td> <td>85</td> </tr> <tr> <td> Structure, rigging</td> <td>9</td> <td>91</td> </tr> <tr> <td> Décors (machinerie, construction, menuiserie)</td> <td>17</td> <td>83</td> </tr> <tr> <td> Décors (peinture, sculpture, serrurerie)</td> <td>44</td> <td>56</td> </tr> <tr> <td> Effets spéciaux, pyrotechnie</td> <td>16</td> <td>84</td> </tr> <tr> <td> Accessoires</td> <td>54</td> <td>46</td> </tr> <tr> <td> Son</td> <td>11</td> <td>89</td> </tr> <tr> <td> Vidéo, image, audiovisuel</td> <td>19</td> <td>81</td> </tr> <tr> <td> Lumière</td> <td>15</td> <td>85</td> </tr> <tr> <td> Electricité, électronique</td> <td>16</td> <td>84</td> </tr> <tr> <td> Informatique, réseaux</td> <td>26</td> <td>74</td> </tr> <tr> <td> Costume, habillage</td> <td>87</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td> Maquillage, masques</td> <td>92</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td> Coiffure, perruque</td> <td>81</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td> Batiment, matériaux, environnement</td> <td>20</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td> Maintenance, magasinage</td> <td>15</td> <td>85</td> </tr> <tr> <td> Manutention, conduite d'engins et véhicules</td> <td>9</td> <td>91</td> </tr> <tr> <td> Nettoyage, jardinerie</td> <td>67</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td> Sécurité, surveillance, gardiennage</td> <td>70</td> <td>30</td> </tr> </tbody> </table> <p>Graphique 10: Pyramide des âges des salariés en 2022</p>  <p>Source : Audiens / OPMQC-SV</p>		Femmes	Hommes	ENSEMBLE	41	59	1- Activités administratives	63	37	Direction de structure, programmation	50	50	Production, diffusion, tournées	62	38	Accueil du public	66	34	Commercialisation, billetterie	50	50	Communication, RP	72	28	RH, finance, comptabilité	64	36	Documentation, archives	62	38	Administration, fonctions support	65	35	2- Activités artistiques	39	61	Art dramatique	51	49	Arts du cirque, Arts visuels	42	58	Danse	61	39	Musique et chant	30	70	Autres artistes et non précisé	38	62	3- Activités techniques	26	74	Direction technique, régie générale	17	83	Autres régisseurs et chefs d'équipes techniques	24	76	Scénographie, bureau d'étude	57	43	Scène, plateau, site	15	85	Structure, rigging	9	91	Décors (machinerie, construction, menuiserie)	17	83	Décors (peinture, sculpture, serrurerie)	44	56	Effets spéciaux, pyrotechnie	16	84	Accessoires	54	46	Son	11	89	Vidéo, image, audiovisuel	19	81	Lumière	15	85	Electricité, électronique	16	84	Informatique, réseaux	26	74	Costume, habillage	87	13	Maquillage, masques	92	8	Coiffure, perruque	81	19	Batiment, matériaux, environnement	20	80	Maintenance, magasinage	15	85	Manutention, conduite d'engins et véhicules	9	91	Nettoyage, jardinerie	67	33	Sécurité, surveillance, gardiennage	70	30
	Femmes	Hommes																																																																																																																							
ENSEMBLE	41	59																																																																																																																							
1- Activités administratives	63	37																																																																																																																							
Direction de structure, programmation	50	50																																																																																																																							
Production, diffusion, tournées	62	38																																																																																																																							
Accueil du public	66	34																																																																																																																							
Commercialisation, billetterie	50	50																																																																																																																							
Communication, RP	72	28																																																																																																																							
RH, finance, comptabilité	64	36																																																																																																																							
Documentation, archives	62	38																																																																																																																							
Administration, fonctions support	65	35																																																																																																																							
2- Activités artistiques	39	61																																																																																																																							
Art dramatique	51	49																																																																																																																							
Arts du cirque, Arts visuels	42	58																																																																																																																							
Danse	61	39																																																																																																																							
Musique et chant	30	70																																																																																																																							
Autres artistes et non précisé	38	62																																																																																																																							
3- Activités techniques	26	74																																																																																																																							
Direction technique, régie générale	17	83																																																																																																																							
Autres régisseurs et chefs d'équipes techniques	24	76																																																																																																																							
Scénographie, bureau d'étude	57	43																																																																																																																							
Scène, plateau, site	15	85																																																																																																																							
Structure, rigging	9	91																																																																																																																							
Décors (machinerie, construction, menuiserie)	17	83																																																																																																																							
Décors (peinture, sculpture, serrurerie)	44	56																																																																																																																							
Effets spéciaux, pyrotechnie	16	84																																																																																																																							
Accessoires	54	46																																																																																																																							
Son	11	89																																																																																																																							
Vidéo, image, audiovisuel	19	81																																																																																																																							
Lumière	15	85																																																																																																																							
Electricité, électronique	16	84																																																																																																																							
Informatique, réseaux	26	74																																																																																																																							
Costume, habillage	87	13																																																																																																																							
Maquillage, masques	92	8																																																																																																																							
Coiffure, perruque	81	19																																																																																																																							
Batiment, matériaux, environnement	20	80																																																																																																																							
Maintenance, magasinage	15	85																																																																																																																							
Manutention, conduite d'engins et véhicules	9	91																																																																																																																							
Nettoyage, jardinerie	67	33																																																																																																																							
Sécurité, surveillance, gardiennage	70	30																																																																																																																							
<p>Prévisionnel 2024</p>	<p>Actualisation des données femmes-hommes sur l'emploi et les métiers</p>																																																																																																																								

<p>Contexte</p>	<p>Depuis la reprise de l'activité après la crise sanitaire, le spectacle vivant constate des difficultés de recrutement des salariés permanents et intermittents inédites. Les explications sont multiples : suractivité, projets entrant en concurrence avec les grands événements culturels et sportifs s'organisant simultanément (dont jeux olympiques et paralympiques), baisse des effectifs de professionnels qualifiés après des reconversions, diminution du nombre de nouveaux entrants, ou encore exigences des équipes (en termes de rémunérations, qualité de vie et conditions de travail, perspective de carrière, etc.). Ce renversement de l'offre et de la demande d'emploi n'est pas quantifié par des indicateurs.</p>																																																										
<p>Objectif</p>	<p>A partir des projets de recrutements des employeurs du spectacle vivant : repérer les métiers porteurs, les métiers émergents et les métiers en tension, et les facteurs explicatifs</p>																																																										
<p>Réalisations 2023</p> <p>Etude pilotée par l'Afdas Avec l'appui de la CPNEF-SV</p> <p>Réalisation : Sauléa Conseil et Kyris</p>	<p>Etude prospective</p> <p>Baromètre emplois et compétences : les intentions de recrutement</p> <p>Etude interbranche par questionnaire auprès des employeurs, préparation et lancement</p>  <p>Projets de recrutements des employeurs du spectacle vivant - Domaines techniques</p> <table border="1"> <tr><td>Régie générale</td><td>613</td></tr> <tr><td>Scène plateau machinerie</td><td>473</td></tr> <tr><td>Lumière</td><td>404</td></tr> <tr><td>Son</td><td>335</td></tr> <tr><td>Réseaux scéniques</td><td>258</td></tr> <tr><td>Rigging</td><td>103</td></tr> <tr><td>Décors : construction, menuiserie</td><td>91</td></tr> <tr><td>Vidéo image multimédia</td><td>83</td></tr> <tr><td>Structure</td><td>70</td></tr> <tr><td>Electricité</td><td>53</td></tr> <tr><td>Accessoires</td><td>40</td></tr> <tr><td>Direction technique</td><td>35</td></tr> <tr><td>Décors : peinture, sculpture, serrurerie</td><td>21</td></tr> <tr><td>Effets spéciaux</td><td>17</td></tr> <tr><td>Habillage</td><td>15</td></tr> </table> <p>Projets de recrutements des employeurs du spectacle vivant - Domaines administratifs</p> <table border="1"> <tr><td>Administration générale, secrétariat</td><td>261</td></tr> <tr><td>Comptabilité, gestion</td><td>224</td></tr> <tr><td>Production</td><td>77</td></tr> <tr><td>Communication</td><td>45</td></tr> <tr><td>Diffusion tournées</td><td>35</td></tr> <tr><td>Médiation EAC</td><td>21</td></tr> <tr><td>Billetterie</td><td>19</td></tr> <tr><td>Direction</td><td>12</td></tr> </table> <p>Projets de recrutements des employeurs du spectacle vivant - Domaines artistiques</p> <table border="1"> <tr><td>Art dramatique</td><td>757</td></tr> <tr><td>Musique et chant</td><td>258</td></tr> <tr><td>Danse</td><td>246</td></tr> <tr><td>Arts du cirque</td><td>119</td></tr> <tr><td>Arts visuels</td><td>19</td></tr> <tr><td>Autres artistes</td><td>72</td></tr> </table> <p>Source Baromètre des emplois et compétences Afdas - Observatoire prospectif des métiers du spectacle vivant - CPNEF-SV - Kyris - Saulea Octobre 2023 - Recueil par questionnaire auprès de 891 employeurs du spectacle vivant Restitution partielle</p>	Régie générale	613	Scène plateau machinerie	473	Lumière	404	Son	335	Réseaux scéniques	258	Rigging	103	Décors : construction, menuiserie	91	Vidéo image multimédia	83	Structure	70	Electricité	53	Accessoires	40	Direction technique	35	Décors : peinture, sculpture, serrurerie	21	Effets spéciaux	17	Habillage	15	Administration générale, secrétariat	261	Comptabilité, gestion	224	Production	77	Communication	45	Diffusion tournées	35	Médiation EAC	21	Billetterie	19	Direction	12	Art dramatique	757	Musique et chant	258	Danse	246	Arts du cirque	119	Arts visuels	19	Autres artistes	72
Régie générale	613																																																										
Scène plateau machinerie	473																																																										
Lumière	404																																																										
Son	335																																																										
Réseaux scéniques	258																																																										
Rigging	103																																																										
Décors : construction, menuiserie	91																																																										
Vidéo image multimédia	83																																																										
Structure	70																																																										
Electricité	53																																																										
Accessoires	40																																																										
Direction technique	35																																																										
Décors : peinture, sculpture, serrurerie	21																																																										
Effets spéciaux	17																																																										
Habillage	15																																																										
Administration générale, secrétariat	261																																																										
Comptabilité, gestion	224																																																										
Production	77																																																										
Communication	45																																																										
Diffusion tournées	35																																																										
Médiation EAC	21																																																										
Billetterie	19																																																										
Direction	12																																																										
Art dramatique	757																																																										
Musique et chant	258																																																										
Danse	246																																																										
Arts du cirque	119																																																										
Arts visuels	19																																																										
Autres artistes	72																																																										
<p>Prévisionnel 2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etude monographique sectorielle complémentaire sur les métiers en tensions et difficultés de recrutement. Publication du rapport • Participation à la 2^{ème} édition du « Baromètre emplois et compétences » 																																																										

Fiche 4 Connaissance et promotion des métiers, attractivité du secteur

<p><i>Contexte</i></p>	<p>Les activités et les métiers du spectacle vivant sont en constante évolution, du fait d'innovations esthétiques et artistiques, du contexte socio-économique, de changements réglementaires, d'innovations techniques, de la transition digitale et environnementale, des politiques publiques, des attentes du publics, d'enjeux sociétaux, etc.</p> <p>Ces différents facteurs d'évolutions, conjoncturels ou structurels, qui se combinent, doivent être identifiés afin de suivre l'impact sur les professions : nouveaux métiers, nouvelles compétences, nouvelles organisations du travail.</p>
<p><i>Objectifs</i></p>	<p>Décrire les métiers et suivre leurs évolutions métiers dans une perspective de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sectorielle.</p>
<p><i>Etapes antérieures</i></p> <p>Réalisation : Amnyos et CDES.</p> <p>Réalisation : Sociovision</p> <p>Réalisation : ProfilCulture, Sauléa et Crédoc.</p>	<p>Etudes et travaux divers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un guide des métiers - Portraits de professionnels <p>Participation à des travaux interbranches</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la « <i>Cartographie des emplois liés aux Jeux Olympiques et paralympiques de 2024</i> » intégrant les domaines techniques du spectacle vivant. Travaux dans le cadre de l'accord EDEC des grands événements sportifs et culturels. Pilotage par la DGEFP, branches et les OPCO (dont l'Afdas). - Participation à l'étude prospective « <i>Evolution des modes de vie et de consommation en lien avec les évolutions sociétales et technologiques</i> » Travaux dans le cadre du PIC pour les branches relevant de l'Afdas. - Participation à l'étude prospective « <i>Impact des évolutions des modes de vie et de consommation sur les métiers et compétences</i> » Travaux dans le cadre du PIC pour les branches relevant de l'Afdas. <p>Révision du ROME* de Pôle emploi</p> <p>Lancement d'un groupe de travail pour actualiser la quinzaine de fiches emplois</p> <p><i>*ROME répertoire opérationnel des métiers et des emplois,</i></p>
<p>Réalisations 2023</p> <p><i>Édition dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas</i></p>  <p><i>Groupe de travail de la CPNEF-SV</i></p>	<p>Fiches d'orientation : découverte des métiers du spectacle vivant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les techniciens du spectacle vivant Conception et réalisation CPNEF-SV • Les personnels administratifs du spectacle vivant Conception et réalisation CPNEF-SV • Spectacle vivant : ses activités, ses entreprises Conception et réalisation CPNEF-SV <p>Révision du ROME* de Pôle emploi</p> <p>Suspension du groupe de travail, visant à actualiser la quinzaine de fiches emplois, les modalités de prise en compte de l'expertise de la CPNEF-SV devant être clarifiées par Pôle emploi</p> <p><i>*ROME répertoire opérationnel des métiers et des emplois, outil de mise en relation demande/offre d'emploi, d'orientation et d'accompagnement</i></p>
<p><i>Prévisionnel 2024</i></p>	<p>Poursuite des activités d'enrichissement documentaire</p> <p>Actions de promotion des métiers</p>

Axe 2

Accompagnement des transformations

Fiche 5 Accords EDEC -engagement de développement de l'emploi et des compétences-

Fiche 6 Transformation écologique, verdissement des métiers

Fiche 7 Transition numérique et IA, impact sur l'emploi

ACCORD-CADRE NATIONAL D'ENGAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES POUR LES BRANCHES RELEVANT DE L'AFDAS

Entre

L'Etat, représenté par Jérôme Marchand-Ogier, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle, Christopher Miles, Directeur général de la création artistique et Fabienne Bourdais, Directrice des sports,

Les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés des branches relevant de l'Afdas représentées par les CPNEF :

- de l'Audiovisuel,
- des Casinos,
- de la Distribution directe,
- de l'Édition de livres,
- de l'Édition phonographique,
- des Espaces de loisirs, d'attractions et culturels,
- de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films,
- du Golf,
- de l'Hôtellerie de plein air,
- des Organismes de tourisme,
- de la Presse écrite et des Agences de presse,
- de la Publicité,
- du Spectacle vivant,
- du Sport,
- des Télécommunications,

Et

L'Afdas, représentée par son président, René Fontanarava et sa vice-présidente, Isabelle Gentilhomme
Vu le règlement n° 651/2014 de la Commission européenne du 17 juin 2014,

Vu le régime cadre exempté de notification SA.111722 relatif aux aides à la formation pour la période 2024-2026,

Vu le régime cadre exempté de notification SA.111727 relatif aux aides en faveur de l'emploi des travailleurs défavorisés et des travailleurs handicapés pour la période 2024-2026,

Vu le régime cadre exempté de notification SA.111728 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2024-2026,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu les articles L. 5121-1, L. 5121-2, D. 5121-1 et D. 5121-3 du code du travail relatif aux engagements de développement de l'emploi et des compétences,

Vu les articles L. 5121-3 et D. 5121-4 à D. 5121-13 du code du travail relatifs à l'aide à l'élaboration d'un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,

Vu l'instruction DGEFP/MADEC/2022/43 du 28 janvier 2022 relative aux engagements de développement de l'emploi et des compétences (EDEC),

Vu l'instruction DGEFP/MADEC/2022/208 du 15 septembre 2022 relative à la prestation « conseil en ressources humaines » pour les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME).

ACTION 3 : RISQUES SONORES

ATTENDUS DE L'ACTION

Les objectifs de cette action sont de :

- ✓ Créer une formation professionnelle certifiante répondant aux nouvelles exigences réglementaires
- ✓ Informer les bénéficiaires autour de la mise en œuvre du décret n°2017-1244 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés
- ✗ Créer une application numérique permettant de calculer une fonction de transfert sur la base des niveaux sonores moyennés sur l'audience, et répondant aux exigences du décret liées au protocole de mesurage

Les livrables attendus sont :

- ✓ Une ingénierie aboutissant à la création de la formation répondant aux besoins des branches
- ✓ Un support d'information pour les bénéficiaires de l'action (entreprises, salariés, publics...)
- ✗ Application numérique de mesurage

LES ACTEURS DU PROJET

Les branches participantes :	Les pilotes du projet : AFDAS / CPNEF-SV	Les bénéficiaires du projet :
• Spectacle vivant	Équipe technique : • DGEFP • AGESON • AFDAS • CPNEF • OF • Prestataires et experts	• Entreprises des branches concernées • Salariés confrontés aux forts volumes sonores dans leurs contextes de travail • Publics / Clients soumis à de forts volumes sonores



Engagement de développement de l'emploi et des compétences

<p><i>Contextes</i></p>	<p>Les EDEC sont des accords comportant des plans d'actions en faveur de l'emploi et de la formation. Initiés par les branches, ils sont copilotés et cofinancés par l'Etat (DGEFP) et les OPCO (Afdas...). Ils peuvent être nationaux ou régionaux. Les CPNEF participent à la préparation et au pilotage de ces EDEC, au côté des différents partenaires mobilisés.</p>
<p><i>Etapes antérieures</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2006/2017 : accords EDEC spectacle vivant 1^{er} accord 2006/2011 Rapport : « sécurisation des parcours professionnels et amélioration de la gestion des âges » Actions sur 4 axes : appui à l'emploi, observation, formation, santé au travail 2^{ème} accord 2014/2017 Action 1 : déploiement du dispositif d'appui-conseil ; Action 2 : déploiement du bilan de compétences spécialisé ; Nombreux EDEC régionaux spectacle vivant • Depuis 2018 : accords EDEC interbranches intégrant le spectacle vivant
<p><i>Réalisations 2023</i></p> <p>L'Afdas est l'opérateur des actions de ces accords EDEC, en partenariat avec la DGEFP (et la DGCA pour l'accord EDEC « culture ») et les branches</p> <p>La CPNEF-SV copilote ou suit certaines actions</p>	<p>Accord EDEC création, culture et communication. National interbranches. 2018/2023 Principales actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuis conseils aux TPE : RH, RSE, transition numérique, cybersécurité, agir pour le handicap, égalité professionnelle • Appui conseil rebond carrière pour les salariés intermittents • Pastilles de formation en gestion sonore avec AGI-SON • Evaluation des actions, clôturant l'accord <p>Accord EDEC des activités liées au tourisme. National interbranches. 2019/2023 Principales actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des actions, clôturant l'accord <p>Accord EDEC grands événements culturels et sportifs. National interbranches. 2020/2024 Principales actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet recruter autrement • Promotion de métiers techniques <p>Préparation d'un nouvel accord EDEC. National interbranches. 2024/2026 Actions prioritaires proposées par la CPNEF-SV (liste provisoire) : Impact de l'IA générative sur l'emploi Impact de la transformation écologique sur l'emploi Appui aux TPE pour la gestion des aléas climatiques L'emploi des seniors</p>
<p><i>Prévisionnel 2024</i></p>	<p>Copilotage du nouvel accord EDEC et lancement des actions</p>

<p><i>Contextes</i></p>	<p>Les métiers et les compétences du spectacle vivant évoluent en permanence mais le secteur doit accélérer sa transformation pour répondre aux défis écologiques. La dynamique est désormais bien engagée collectivement : diagnostic, éco-conception, mutualisation, réemploi et recyclage, rénovations... Ces changements de stratégies et de fonctionnement modifient l'organisation du travail et les savoir-faire de tous les professionnels de la chaîne de création/production/diffusion (artistes, techniciens et personnels administratifs). Ils nécessitent donc également d'adapter l'offre de formation initiale et continue pour accompagner les équipes.</p>
<p><i>Etapes antérieures</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2018/2023 Mise en œuvre d'un appui-conseil aux TPE à la RSE Accompagnement de structures souhaitant initier ou approfondir ses démarches de responsabilité sociétales Dans le cadre d'accords EDEC interbranches, pilotage Afdas avec l'appui de la CPNEF-SV • 2021 Note « La Transition écologique dans le spectacle vivant » Document de la CPNEF-SV • 2021 Portail de ressource sur le site de la CPNEF-SV https://www.cpnefsv.org/documentation-ressources/transition-ecologique
<p><i>Réalisations 2023</i></p> <p>Dans le cadre de l'accord EDEC interbranches Opérateur Afdas avec l'appui de la CPNEF-SV</p>	<p>Identification de facteurs d'évolution Document de travail interne</p> <p>Préfiguration d'actions d'accompagnement, identification des besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude prospective d'impact sur les activités, les métiers et les compétences • Appui-conseil aux employeurs sur la gestion des aléas climatiques <p>CNM - Centre national de la musique comité de suivi transition écologique Participation en tant que membre</p>
<p><i>Prévisionnel 2024</i></p>	<p>Mise en œuvre des études et dispositifs Travaux de veille</p>

<p><i>Contextes</i></p> <p>-----</p> <p><i>Etapas antérieures</i> Dans le cadre d'accords EDEC interbranches, pilotage Afdas avec l'appui de la CPNEF-SV</p>	<p>Les métiers et les compétences du spectacle vivant évoluent en permanence mais les innovations liées au numérique et à l'intelligence artificielle, notamment générative, vont radicalement transformer l'organisation du travail et les savoir-faire. Le spectacle vivant mobilise des technologies numériques de pointe qui impactent tous ses métiers depuis déjà une quinzaine d'années :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Sur le plan artistique, les interprètes intègrent de plus en plus ces technologies numériques dans leurs spectacles, ou constituent même l'outil de travail (instruments musiques actuelles) 2) Sur le plan technique, les matériels sont informatisés, programmés en réseaux et robotisés : son, lumière, vidéo, machinerie scénique, changement de décors 3) Enfin la gestion des data et process est largement dématérialisée en phase de production, diffusion, communication, billetterie... <p>Cependant, l'IA générative introduit une rupture de par l'ampleur et la rapidité des innovations, constituant à la fois des menaces et des opportunités pour l'avenir des emplois.</p> <p>-----</p> <p>2018/2022 Mise en œuvre d'un appui-conseil aux TPE à la transformation digitale Accompagnement de structures souhaitant digitaliser leurs activités : diagnostic, appui et outillage</p>
<p><i>Réalisations 2023</i></p> <p>Dans le cadre de l'accord EDEC interbranches Opérateur Afdas avec l'appui de la CPNEF-SV</p>	<p>Identification de facteurs d'évolution liés au numérique dans le spectacle vivant Document interne, extraits utilisés notamment pour les fiches d'orientation</p> <p>Plan de formation gouvernemental aux métiers du numérique Participation à la consultation menée par l'IGESR (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche), CGE (conseil général de l'économie) et l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) : transmission de constats et facteurs d'évolution</p> <p>Préfiguration d'actions pour 2024, identification des besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude prospective sur l'impact de l'IA sur les métiers artistiques • Etude prospective sur l'impact de l'IA sur les métiers techniques et administratifs
<p><i>Prévisionnel 2024</i></p>	<p>Mise en œuvre des études sur l'impact de l'IA sur les métiers</p>

Axe 3

Développement des compétences, besoins et priorités de formation

Fiche 8 Orientation professionnelle, répertoire des formations certifiantes

Fiche 9 Accès à la formation professionnelle et aux dispositifs de développement des compétences

Fiche 10 Besoins en formation professionnelle

Fiche 111 Insertion, formation en apprentissage

Fiche 12 Réinsertion, préparation à l'emploi

Série : Tableau de bord statistiques
Date de publication : Août 2023

Observatoire
MÉTIER DU SPECTACLE VIVANT

Le développement des compétences dans le spectacle vivant en 2021

Quelles actions pour quels bénéficiaires ?

Stages, certifications, formations en alternance, VAE, préparations à l'emploi, bilans de compétences... les actions engagées en 2021 :

1. Chiffres clés Page 2
2. Dynamique employeurs Page 6
3. Evolution des salariés bénéficiaires Page 9
4. Les actions des salariés permanents Page 10
5. Les actions des salariés intermittents Page 19

- Note méthodologique Page 24
- Lexique des dispositifs Page 25

Ce tableau de bord statistique porte sur le développement des compétences dans spectacle vivant, c'est-à-dire sur la formation professionnelle continue et les actions associées, en détaillant la dynamique des employeurs, les profils des salariés bénéficiaires, les dispositifs mobilisés et les besoins.

Il s'agit de la seconde édition qui présente les données 2021.

La réforme de la formation professionnelle de 2018*, qui a profondément modifié l'écosystème et les dispositifs, et la crise sanitaire ont eu de fortes répercussions sur les actions engagées par les employeurs et les salariés du spectacle vivant.

Dans ce contexte, deux tendances divergentes se dégagent.

D'une part, la hausse constante du nombre de salariés permanents bénéficiaires, accompagnés par leurs employeurs (hors 2019 année de mise en œuvre des nouveaux dispositifs). Ce succès s'explique par une offre de stages courts d'adaptation à l'emploi bien calibrée dans les domaines techniques et administratifs, la politique sectorielle incitative et le doublement du nombre d'apprentis.

D'autre part, des fluctuations du nombre de salariés intermittents bénéficiaires, qui n'a encore retrouvé le niveau d'accès d'avant crise sanitaire, avec une baisse plus marquée pour les techniciens que les artistes interprètes, pouvant s'expliquer notamment par le recours à d'autres dispositifs individuels que ceux gérés par l'Adfas**, l'indisponibilité pour se former car étant en emploi à la reprise d'activité post Covid, des baisses d'effectifs suite aux reconversions hors du secteur après la succession de stop and go, une insuffisance de l'offre de formation face aux demandes de requalification afin de pouvoir évoluer professionnellement dans de nombreux domaines qui nécessitent des formats de longue durée et en présentiel.

*Lui du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
** Exemples : le CPF (compte personnel de formation) ou le CPF de transition

Les actions de développement des compétences de ce tableau de bord portent sur les dispositifs suivants ayant bénéficié d'un financement de l'Adfas : actions de formation (stages, formations certifiantes), formation en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation), bilans de compétences, PDC (préparations opérationnelles à l'emploi collectives), VAE (validation des acquis de l'expérience). Les appuis-conseils pour les structures sont également inclus. Présentation détaillée des dispositifs dans le lexique en fin de document.

Tableau de bord statistique réalisé par l'Adfas et la CPNEF-SV, à partir des données 2021
Édité par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant.

cpnef:sv
COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT

aFDAS
AGENCE DÉVELOPPEMENT
FORMATION SPECTACLE VIVANT

cpnef:sv

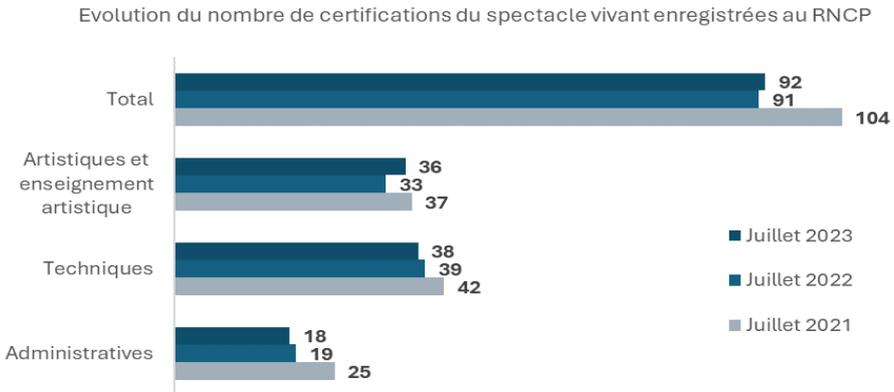
COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT

LA CPNEF-SV ET
L'OBSERVATOIRE

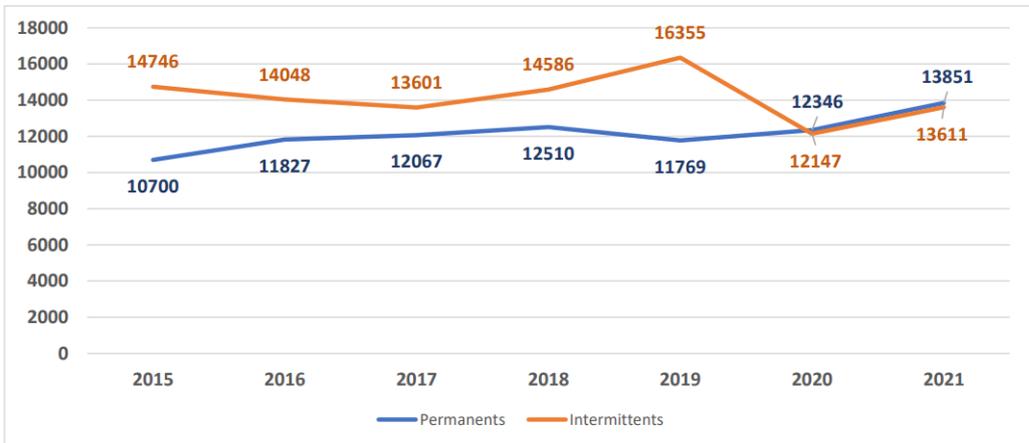
DOCUMENTATION

Données statistiques	Études & événements	Guides des métiers	Répertoire des formations	Formations agréées	Dispositifs & outils
Tableau de bord Données sociales Diplômes, titres, certifications...			Accueil - Répertoire des formations - Formations certifiantes		
Stages et autres formations			Formations certifiantes		
			↳ Répertoire des formations certifiantes du spectacle vivant		
			↳ Consulter le répertoire		
			Listes des diplômes, titres professionnels, CQP, certificats préparant aux métiers artistiques, techniques et administratifs du spectacle vivant		
			Voir le répertoire (fichier Excel) - Mise à jour : décembre 2023		
			↳ Contenu du répertoire		
			Le répertoire des formations certifiantes du spectacle vivant : <ul style="list-style-type: none">• Liste uniquement les formations certifiantes (diplômes, titres, CQP, certificats) préparant aux métiers ou aux compétences du spectacle vivant. Les formations certifiantes généralistes ou qui auraient des débouchés dans le spectacle vivant de façon indirecte ne sont pas listées (ex : commercialisation, coiffure-maquillage, maintenance, informatique, gestion, ressources humaines...).• Liste uniquement les formations certifiantes enregistrées au RINCP (répertoire nationale des certifications professionnelles) et au RS (répertoire spécifique) de France compétences, à l'état "active"		
			Ce répertoire a été établi par la CPNEF-SV à partir des deux répertoires de France compétences.		

Fiche 8 Orientation professionnelle, répertoire des formations certifiantes

<p>Contexte</p>	<p>Les formations certifiantes (diplômes, titres, CQP, certificats de compétences) se sont développées dans le spectacle vivant aussi bien dans les domaines artistiques, que techniques et administratifs. Cela s'explique notamment par le fait que les financements sont désormais massivement fléchés sur les certifications (CPF, apprentissage...).</p> <p>Mais comment repérer les offres spécifiques au spectacle vivant ? Il n'existe pas de catalogue national complet des formations certifiantes et non certifiantes car la tâche est complexe, d'autant que l'offre varie en permanence.</p> <p>France compétences propose effectivement des répertoires (RNCP et RS*) mais ils ne sont pas configurés pour être utilisés comme des outils d'orientation.</p> <p><i>*RNCP : répertoire national des certifications professionnelles = certifications visant les métiers RS : répertoire spécifique = certificats et habilitations visant les compétences</i></p>																				
<p>Objectifs</p>	<p>Lister les formations professionnelles certifiantes visant les métiers ou les compétences du spectacle vivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour faciliter l'orientation en proposant un répertoire accessible à tous - Pour suivre le développement de l'offre et sa volumétrie, afin de répondre aux besoins de professionnalisation dans toutes les filières 																				
<p>Etapes antérieures</p>	<p>2006 / 2022 évolutions des versions du répertoire</p>																				
<p>Réalisations 2023</p> <p>Edition dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas</p> 	<p>Répertoire des formations certifiantes</p> <p>Actualisation du répertoire des formations certifiantes préparant aux métiers ou aux compétences du spectacle vivant : listing des diplômes, titres professionnels, CQP et certificats de compétences</p> <p>Mise à jour mensuelle à partir du RNCP et du RS de France compétences : la CPNEF-SV ajoute ou retire les certifiantes entrantes ou sortantes.</p> <p>Consultation en ligne : voir</p> <p>Portrait statistique : Etat des lieux de l'offre de formations certifiantes</p> <p>Suivi de la volumétrie et de la composition de l'offre de formations certifiantes</p> <p>Près de 92 formations certifiantes préparant à un métier et 23 formations certifiantes visant des compétences (à noter : ces formations peuvent être dispensées par plusieurs établissements ce qui en démultiplie le nombre)</p> <p>Publication annuelle. Conception et réalisation CPNEF-SV</p> <p>Source : données CPNEF-SV 2023 à partir du RNCP de France compétences</p> <p>Evolution du nombre de certifications du spectacle vivant enregistrées au RNCP</p>  <table border="1"> <caption>Evolution du nombre de certifications du spectacle vivant enregistrées au RNCP</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Juillet 2021</th> <th>Juillet 2022</th> <th>Juillet 2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>104</td> <td>91</td> <td>92</td> </tr> <tr> <td>Artistiques et enseignement artistique</td> <td>37</td> <td>33</td> <td>36</td> </tr> <tr> <td>Techniques</td> <td>42</td> <td>39</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td>Administratives</td> <td>25</td> <td>19</td> <td>18</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Juillet 2021	Juillet 2022	Juillet 2023	Total	104	91	92	Artistiques et enseignement artistique	37	33	36	Techniques	42	39	38	Administratives	25	19	18
Catégorie	Juillet 2021	Juillet 2022	Juillet 2023																		
Total	104	91	92																		
Artistiques et enseignement artistique	37	33	36																		
Techniques	42	39	38																		
Administratives	25	19	18																		
<p>Prévisionnel 2024</p>	<p>Actualisation mensuelle du répertoire des formations certifiantes</p> <p>Actualisation annuelle de l'état des lieux de d'offre de formations certifiantes</p>																				

Fiche 9 Accès à la formation professionnelle et aux dispositifs de développement des compétences

<p><i>Contextes</i></p> <hr/> <p><i>Objectif</i></p> <hr/> <p><i>Etapes antérieures</i></p> <p><i>Conception et réalisation Afdas et CPNEF-SV</i></p>	<p>Le développement des compétences concerne tous les publics (jeunes en formation initiale, adultes en insertion ou lors de leurs parcours -adaptation à l'emploi, maintien des compétences, évolution, reconversion...) et il englobe de nombreuses actions qui correspondent à différents dispositifs (alternance -apprentissage et professionnalisation-, formation continue, bilans de compétences, VAE, POEC, tutorat).</p> <p>Divers acteurs se partagent le pilotage de ces actions selon les publics : organismes de formation et ministères, France Travail, Régions, Associations transition Pro et les OPCO (Afdas pour le spectacle vivant). Les modalités de financements sont également nombreuses.</p> <p>Il est donc complexe de produire un bilan complet des besoins et actions mises en œuvre.</p> <hr/> <p>Afin d'accompagner les politiques sociales, produire des indicateurs pour suivre l'accès à la formation professionnelle et au développement des compétences relevant du périmètre de l'Afdas, en identifiant les thématiques et domaines de qualifications demandés par les jeunes, les salariés et les employeurs.</p> <hr/> <p>Tableau de bord statistique, de la formation et du développement des compétences De 2009 à 2021 : réalisation de tableaux de bord de la formation et du développement des compétences</p> <p>Données Afdas</p>																								
<p><i>Réalisations 2023</i></p> <p><i>Edition dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas</i></p> 	<p>Tableau de bord statistique</p> <p>Etat des lieux : Le développement des compétences dans le spectacle vivant</p> <p>Publication annuelle. Source : données Afdas 2021</p> <p>Conception et réalisation Afdas et CPNEF-SV</p> <p>13 851 salariés permanents (dont 54% femmes) et 13 611 salariés intermittents (dont 42% femmes)</p> <p>2051 salariés en contrat d'apprentissage et 253 en contrats de professionnalisation</p> <p>Consulter le document voir</p> <p>Graphique 1 - Evolution du nombre de salariés permanents du spectacle vivant et des salariés intermittents du spectacle (*) bénéficiaires d'actions de développement des compétences, entre 2015 et 2021 – Données Afdas</p>  <table border="1" style="margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Permanents</th> <th>Intermittents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2015</td> <td>10700</td> <td>14746</td> </tr> <tr> <td>2016</td> <td>11827</td> <td>14048</td> </tr> <tr> <td>2017</td> <td>12067</td> <td>13601</td> </tr> <tr> <td>2018</td> <td>12510</td> <td>14586</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>11769</td> <td>16355</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>12346</td> <td>12147</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>13851</td> <td>13611</td> </tr> </tbody> </table> <p>(*) spectacle vivant et spectacle enregistré</p>	Année	Permanents	Intermittents	2015	10700	14746	2016	11827	14048	2017	12067	13601	2018	12510	14586	2019	11769	16355	2020	12346	12147	2021	13851	13611
Année	Permanents	Intermittents																							
2015	10700	14746																							
2016	11827	14048																							
2017	12067	13601																							
2018	12510	14586																							
2019	11769	16355																							
2020	12346	12147																							
2021	13851	13611																							
<p><i>Prévisionnel 2024</i></p>	<p>Actualisation du tableau de bord, éditions des données 2022</p>																								

Fiche 10 Besoins en formation professionnelle

<p><i>Contexte</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accord de branche portant création de la CPNEF-SV de 1993 stipulant ses missions en matière de formation professionnelle. - Accord national interprofessionnel pour l'accompagnement des évolutions professionnelles, l'investissement dans les compétences et le développement de l'alternance du 22/02/2018 - Accords de branche relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie du spectacle vivant de 2020, stipulant les missions de la CPNEF-SV. - Article R6113-24 code du travail stipulant que les CPNEF sont en droit de proposer aux ministères certificateurs la création de diplômes.
<p><i>Objectifs</i></p>	<p>Identifier les besoins et émettre des recommandations en matière de formation professionnelle correspondant aux besoins d'emplois et de compétences, afin de contribuer à orienter les moyens mis en œuvre pour leur développement.</p>
<p><i>Etapas antérieures</i></p>	<p>Depuis 2005 : expertise et émission de recommandations pour la formation professionnelle concernant les besoins afin de flécher les dispositifs de financement pour les salariés ou les demandeurs d'emploi.</p>
<p><i>Réalisations 2023</i></p>	<p>Identification des besoins en formation professionnelle Nouveaux besoins exprimés dans les domaines suivants Liste non exhaustive et non priorisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformation écologique, toutes activités et métiers RSE (responsabilité sociétale des entreprises), éco-conception, éco-responsabilité, conduite du changement, coopération, mobilités et transport, recyclage réemploi, rénovation, prévention des risques et santé au travail liés aux aléas climatiques, normes et réglementations... • Management et fonction RH Qualité de vie et conditions de travail, organisation du travail et management dans les très petites entreprises, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, outils RH, process de recrutement et de fidélisation des salariés, travail à distance, l'alternance, risques psycho-sociaux, gestion de conflit ... • Egalité des chances, lutte contre les discriminations Egalité femmes/hommes, lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels, mixité générationnelle, inclusion multiculturelle, gestion du handicap et du vieillissement ... • IA Réglementations (droit d'auteur et droits voisins du droit d'auteur), bonnes pratiques éthiques, impact énergétique, usage des applications génératives (texte, image, son, vidéo, données...), transformation des métiers.

<p>Contextes</p>	<p>En application de la <i>Loi du 5 septembre 2018 pour la Liberté de choisir son avenir professionnel</i>, des missions en matière d'apprentissage ont été confiées aux branches via leurs CPNEF : déterminer les NPEC* applicables par les OPCO pour les diplômés et les titres ouverts en apprentissage. De ce fait, France compétences sollicite annuellement les 220 CPNEF. *NPEC niveaux de prise en charge des coûts pédagogiques</p>
<p>Étapes antérieures</p>	<p>Pour chacun des diplômés ou des titres préparant aux métiers du spectacle vivant ouverts en apprentissage, la CPNEF-SV établit leur NPEC (niveau de prise en charge maximum par l'Afdas) en tenant compte notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des coûts réels des CFA - Des estimations par filières ou domaines de spécialités à partir des montants relevés par l'Afas - Des bilans comptables transmis par les CFA à France compétences - Des décisions de la CPNEF audiovisuel <p>Saisines de France compétences à la CPNEF-SV, et délibérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2019, 35 diplômés et titres professionnels examinés. • 2020, 38 diplômés et titres professionnels examinés. • 2021, 98 diplômés et titres professionnels examinés • 2022, 132 diplômés et titres professionnels examinés (dont 98 en actualisation et 34 nouveaux en 1^{ère} délibération) <p>Cependant, les délibérations de la CPNEF-SV n'ont pas toutes été reprises et des baisses brutales et drastique ont été appliquées. La CPNEF-SV a donc vivement alerté à de nombreuses reprises France compétences et les ministères sur les conséquences de ces baisses, qui mettent en péril l'avenir des CFA et limite le développement de l'apprentissage.</p>
<p>Réalisations 2023</p> <p><i>Par la CPNEF-SV, avec l'appui de l'Afdas</i></p>	<p>Apprentissage, définition des NPEC (niveaux de prise en charge)</p> <p>Cinquième saisine de France compétences à la CPNEF-SV : 79 diplômés et titres professionnels examinés Montant établis en concertation avec les CFA et la CPNEF audiovisuel</p>
<p>Prévisionnel 2024</p>	<p>Sixième saisie de France compétences. Définition de NPEC pour les nouvelles certifications (diplômes et des titres professionnels) en carence</p>

<p><i>Contexte</i></p>	<p>La POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective) est un dispositif de formation avant embauche qui a pour objet de favoriser la réinsertion.</p> <p>La POEC est ouverte aux demandeurs d'emploi indemnisés ou non (dont intermittents). La formation peut aller jusqu'à 400h (qualifiante ou certifiante) ; son coût est entièrement financé par Pôle emploi et l'Afdas.</p> <p>La POEC peut aussi précéder un recrutement en apprentissage dans le cadre d'une préqualification s'inscrivant dans une logique de parcours professionnel.</p>
<p><i>Objectifs</i></p>	<p>La POEC nécessite en amont une délibération de la CPNEF-SV, qui identifie les métiers éligibles (métiers cibles des formations).</p>
<p><i>Etapas antérieures</i></p>	<p>Délibérations de la CPNEF-SV listant les métiers cibles ouverts aux POEC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2018 • 2022 • 2023 <p>Bilans annuels du dispositif</p>
<p><i>Réalisations 2023</i></p>	<p>Délibération de la CPNEF-SV</p> <p>Elaboration de la liste des métiers ouverts aux POEC, permettant de former des demandeurs d'emploi :</p> <p>Métiers artistiques, Artiste chorégraphique (session préapprentissage) Artiste du music-hall (session préapprentissage)</p> <p>Métiers techniques Technicien son / Technicienne son Technicien lumière / Technicienne lumière Technicien vidéo / Technicienne vidéo Electricien / Electricienne Technicien structure / Technicienne structure Technicien plateau / Technicienne plateau. Machiniste Accrocheur Rigger / Accrocheuse Riggueuse Technicien décors / Technicienne décors Technicien mur leds / Technicienne mur leds Technicien de maintenance audiovisuel / Technicienne de maintenance audiovisuel Chargé de planning / Chargée de planning Technicien intégrateur / Technicienne intégratrice Road, Aide de scène, Cariste Employé de catering / Employée de catering</p> <p>Métiers administratifs Chargé de production / Chargée de production Chargé de diffusion / Chargée de diffusion Chargé de partenariat / Chargée de partenariat Chargé de paie spectacle / Chargée de paie spectacle Chargé de billetterie / Chargée de billetterie Comptable du spectacle Chargé de communication marketing digital / Chargée de communication marketing digital Chargé de commercialisation / Chargée de commercialisation Assistant administratif / Assistante administrative</p> <p>Bilan</p> <p>Nombre de stagiaires bénéficiaires de POEC dans le spectacle vivant</p> <p>2020 : 139 - Domaines : danse, music-hall, production, 2021 : 82 - Domaines : danse, music-hall, cirque 2022 : 192 – Domaines : music-hall, chant, comédie, production, technicien polyvalent 2023 : 213 (estimation) – Domaines : danse, music-hall, production, manager d'artiste, technicien polyvalent, aide scène</p>
<p><i>Prévisionnel 2024</i></p>	<p>Nouvelle délibération sur les POEC : mise à jour de la liste des métiers éligibles.</p>

Axe 4

Professionnalisation L'offre de formations de la CPNEF-SV

- Fiche 13 Pilotage des formations et des certifications de la CPNEF-SV
- Fiche 14 Formation dans le domaine du rigging
- Fiche 15 Formation dans le domaine de l'électricité
- Fiche 16 Répertoires des formations et compétences pour les déclarations d'activités d'entrepreneurs de spectacles vivants valant licences
- Fiche 17 Formation dans le domaine de la sécurité /exploitants de lieux de spectacle
- Fiche 18 Formation dans le domaine de la sûreté



Electricien du spectacle @ CFPTS



Accrocheur-rigger @ Zavadski



Accrocheur-rigger @ Rig up formation

Fiche 13 Pilotage des formations et des certifications de la CPNEF-SV

<i>Contexte</i>	<p><i>Légende</i> CQP certificats de qualification professionnelle CCP certificats de compétences professionnelles CDC Caisse des dépôts et consignations OF organismes de formation RNCP répertoire national des certifications de France compétences (formations métiers) RS répertoire spécifique de France compétences (formations modulaires)</p> <p>Depuis 2014, la CPNEF-SV délivre des formations certifiantes au nom de la branche, tels que des CQP ou des CCP, afin de compléter l'offre existante (diplômes, titres professionnels ou habilitations). Ces certifications ont vocation à être enregistrées au RNCP ou au RS de France compétences, qui impose des contraintes très fortes.</p> <p>Tout en assurant la délivrance et le pilotage de ses CQP et CCP, la CPNEF-SV a délégué leur mise en œuvre opérationnelle à des OF chargés d'organiser les parcours (par voie de formation et de VAE) et les épreuves d'évaluations.</p> <p>Jusqu'en 2022 la CPNEF-SV gérait en interne ses certifications. Mais leur volumétrie et le renforcement des exigences de France compétences ont nécessité de trouver de nouvelles modalités plus compatibles avec ses moyens humains limités.</p>
<i>Objectif</i>	Consolider les modalités d'ingénierie, de gestion et de contrôle qualité des certifications de la CPNEF-SV (CQP et CCP) en s'appuyant sur un tiers externe (Afdas) et une plateforme numérique (certifi@).
<i>Etapas antérieures</i> <i>Consultant chargé de l'appui technique: Kyu</i> <i>Pilotage Afdas</i> <i>Consultant chargé de l'étude : Co&Sens</i>	<p>Réorganisation de la CPNEF-SV Création d'un CPH (comité d'habilitation paritaire) au sein de la CPNEF-SV, instance chargée d'habilitier les organismes de formation qui souhaitent mettre en œuvre les formations de la CPNEF-SV (CQP, CCP, stages)</p> <p>Démarrage de l'alimentation des « passeports compétences » Nouvelle obligation en 2021 de la CDC (Caisse des dépôts et consignations) qui gère le "passeport d'orientation, de formation et de compétences" des actifs de plus de 15 ans usager du CPF (Compte personnel de formation). Pour l'alimenter, la CPNEF-SV a obligation de déclarer les titulaires de ses CQP en transmettant des fichiers nominatifs sécurisés à la fin de chaque session de formation.</p> <p>Participation à une étude de faisabilité sur la création d'un organisme certificateur interbranche sur le périmètre de l'Afdas visant à mutualiser des solutions de gestion entre les CPNEF</p>
<i>Réalisations 2023</i>	<p>Mise en œuvre d'une délégation de service de la CPNEF-SV à l'Afdas pour la gestion de ses certifications enregistrées au RNCP (CQP) Cette solution a été retenue à l'issue de l'étude de faisabilité (voir supra). Signature d'une convention Afdas/CPNEF-SV permettant de déployer ces services :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Outillage pour structurer le développement des CQP et favoriser la qualité des processus applicables aux certifications ● Accompagnement technique pour assurer le développement, l'ingénierie, la gestion et le contrôle qualité
<i>Réalisation Afdas et Kyu</i>	<p>Démarrage de la configuration de la plate-forme de gestion des certifications : certifi@ Création des interfaces utilisateurs et paramétrages permettant la gestion des CQP, depuis l'inscription des candidats jusqu'à la délivrance du parchemin</p>
<i>Prévisionnel 2024</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● Poursuite de la délégation de gestion à l'Afdas par la CPNEF-SV ● Ouverture de la plateforme certifi@ aux organismes de formation habilités ● Poursuite de la transmission des données sur les certifiés à la CDC

CQP Accrocheur-Rigger -Certificats de Qualification Professionnelle-

<i>Contexte</i>	L.6314-2 du code du travail La CPNEF-SV est l'autorité compétente pour créer et délivrer les CQP dans le spectacle vivant.																																																																																										
<i>Objectif</i>	Créer des CQP délivrés par la CPNEF-SV pour proposer des formations certifiantes préparant à un métier, quand il n'existe pas de diplôme ni de titre professionnel. Les CQP sont accessibles par la formation continue et par la VAE.																																																																																										
<i>Etapes antérieures</i>	Cadrage des CQP 2007 : conclusion d'un accord de branche portant création de CQP dans le spectacle vivant. 2009 : réalisation d'une étude d'opportunité sur les besoins en CQP. Création du CQP Accrocheur-Rigger 2011/2013 : ingénierie de création, agrément des organismes de formation 2014 : démarrage des formations 2014 : 1 ^{er} enregistrement au RNCP pour 5 ans 2020 : 2 ^{ème} enregistrement au RNCP pour 3 ans																																																																																										
<i>Réalisations 2023</i>	Mise en œuvre du CQP Accrocheur-Rigger <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la mise en œuvre des formations et process d'évaluation des organismes habilités • Délivrance des attestations de réussite et archivage par la CPNE-SV <p>➤ Bilan</p> <p>324 personnes ont obtenu le CQP Accrocheur-Rigger, dont 47 en 2023 10 personnes ont obtenu le bloc 1 : travail en hauteur 49 sessions de formations organisées dont 7 en 2023 91 % de taux de réussite (nombre de stagiaires/nombre de certifiés). 4 organismes de formation habilités : CFPTS, RIG UP Formation, ARKALYA, CNAC</p>																																																																																										
<i>Pilotage et délivrance : CPNEF-SV</i>																																																																																											
<i>Gestion et contrôle : Afdas</i>																																																																																											
<i>Mise en œuvre par les organismes de formation</i>	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Effectifs</th> <th colspan="2">Modalités</th> <th colspan="2">Genre</th> </tr> <tr> <th>Nb de stagiaires</th> <th>Nb de certifiés</th> <th>Formation</th> <th>VAE</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2014</td><td>11</td><td>11</td><td>11</td><td>0</td><td>11</td><td>0</td></tr> <tr><td>2015</td><td>20</td><td>16</td><td>20</td><td>0</td><td>19</td><td>1</td></tr> <tr><td>2016</td><td>25</td><td>21</td><td>25</td><td>0</td><td>22</td><td>3</td></tr> <tr><td>2017</td><td>34</td><td>30</td><td>33</td><td>1</td><td>34</td><td>0</td></tr> <tr><td>2018</td><td>37</td><td>36</td><td>37</td><td>0</td><td>37</td><td>0</td></tr> <tr><td>2019</td><td>24</td><td>21</td><td>21</td><td>0</td><td>19</td><td>5</td></tr> <tr><td>2020</td><td>32</td><td>29</td><td>32</td><td>0</td><td>26</td><td>6</td></tr> <tr><td>2021</td><td>58</td><td>50</td><td>58</td><td>0</td><td>51</td><td>7</td></tr> <tr><td>2022</td><td>34</td><td>32</td><td>34</td><td>0</td><td>26</td><td>8</td></tr> <tr><td>2023</td><td>47</td><td>47</td><td>47</td><td>0</td><td>44</td><td>3</td></tr> <tr><td>Total</td><td>324</td><td>284</td><td>312</td><td>1</td><td>289</td><td>35</td></tr> </tbody> </table>		Effectifs		Modalités		Genre		Nb de stagiaires	Nb de certifiés	Formation	VAE	Hommes	Femmes	2014	11	11	11	0	11	0	2015	20	16	20	0	19	1	2016	25	21	25	0	22	3	2017	34	30	33	1	34	0	2018	37	36	37	0	37	0	2019	24	21	21	0	19	5	2020	32	29	32	0	26	6	2021	58	50	58	0	51	7	2022	34	32	34	0	26	8	2023	47	47	47	0	44	3	Total	324	284	312	1	289	35
	Effectifs		Modalités		Genre																																																																																						
	Nb de stagiaires	Nb de certifiés	Formation	VAE	Hommes	Femmes																																																																																					
2014	11	11	11	0	11	0																																																																																					
2015	20	16	20	0	19	1																																																																																					
2016	25	21	25	0	22	3																																																																																					
2017	34	30	33	1	34	0																																																																																					
2018	37	36	37	0	37	0																																																																																					
2019	24	21	21	0	19	5																																																																																					
2020	32	29	32	0	26	6																																																																																					
2021	58	50	58	0	51	7																																																																																					
2022	34	32	34	0	26	8																																																																																					
2023	47	47	47	0	44	3																																																																																					
Total	324	284	312	1	289	35																																																																																					
<i>Pilotage CPNEF-SV et Afdas</i>																																																																																											
<i>Réalisation : Co&Sens (ingénierie) et Kyu (enquête)</i>	Réenregistrement du CQP Accrocheur-Rigger au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) de France compétences <ul style="list-style-type: none"> • Actions d'ingénierie ayant abouti à un réenregistrement au RNCP pour 5 ans : étude d'opportunité, étude d'insertion, actualisation des référentiels d'activité et de certification, ré outillage • Nouveau conventionnement avec les organismes de formation habilités 																																																																																										
<i>Prévisionnel 2024</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du pilotage et de la gestion du CQP Accrocheur-Rigger • Action de communication. Promotion du bloc « Travail en hauteur dans le spectacle » 																																																																																										

CQP Electricien du spectacle -Certificats de Qualification Professionnelle-

<i>Contexte</i>	L.6314-2 du code du travail La CPNEF-SV est l'autorité compétente pour créer et délivrer les CQP dans le spectacle vivant.																																																														
<i>Objectif</i>	Créer des CQP délivrés par la CPNEF-SV pour proposer des formations certifiantes préparant à un métier, quand il n'existe pas de diplôme ni de titre professionnel. Les CQP sont accessibles par la formation continue et par la VAE.																																																														
<i>Etapes antérieures</i>	<p>Cadrage des CQP 2007 : conclusion d'un accord de branche portant création de CQP dans le spectacle vivant. 2009 : réalisation d'une étude d'opportunité sur les besoins en CQP.</p> <p>Création du CQP électricien 2015 : vérification de l'opportunité 2016 / 2018 : ingénierie de création, agrément des organismes de formation, enregistrement au RNCP 2019 : démarrage des formations 2022 : lancement de la réingénierie de certification pour l'enregistrement au RNCP</p>																																																														
<p><i>Réalisations 2023</i></p> <p><i>Pilotage et délivrance : CPNEF-SV</i></p> <p><i>Gestion et contrôle : Afdas</i></p> <p><i>Mise en œuvre par les organismes de formation</i></p> <p><i>Pilotage CPNEF-SV et Afdas</i></p> <p><i>Réalisation : Co&Sens (ingénierie) et Kyu (enquête)</i></p>	<p>Mise en œuvre du CQP Electricien du spectacle</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Suivi de la mise en œuvre des formations et process d'évaluation des organismes habilités ● Délivrance des attestations de réussite et archivage par la CPNE-SV <p>➤ Bilan</p> <p>43 personnes au total ont obtenu le CQP électricien, dont 6 en 2023 9 sessions de formation organisées dont 1 session en 2023 86 % de taux de réussite (nombre de stagiaires/nombre de certifiés). 3 organismes de formation habilités : CFPTS, RIG-UP formation, STAFF</p> <table border="1" data-bbox="365 1216 1445 1554"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Effectifs</th> <th rowspan="2">Nb de certifiés partiel (blocs)</th> <th colspan="2">Modalités</th> <th colspan="2">Genre</th> </tr> <tr> <th>Nb de stagiaires</th> <th>Nb de certifiés CQP</th> <th>Formation</th> <th>VAE</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019</td> <td>6</td> <td>4</td> <td>2</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>20</td> <td>15</td> <td>1</td> <td>20</td> <td>0</td> <td>20</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>14</td> <td>14</td> <td>0</td> <td>14</td> <td>0</td> <td>10</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>6</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>50</td> <td>43</td> <td>3</td> <td>50</td> <td>0</td> <td>46</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table> <p>Réenregistrement du CQP Electricien du spectacle au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) de France compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Actions d'ingénierie ayant abouti à un réenregistrement au RNCP pour 5 ans : étude d'opportunité, étude d'insertion, actualisation des référentiels d'activité et de certification, ré outillage ● Nouveau conventionnement avec les organismes de formation habilités 		Effectifs		Nb de certifiés partiel (blocs)	Modalités		Genre		Nb de stagiaires	Nb de certifiés CQP	Formation	VAE	Hommes	Femmes	2019	6	4	2	6	0	6	0	2020	20	15	1	20	0	20	0	2021	14	14	0	14	0	10	4	2022	4	4	0	4	0	4	0	2023	6	6	0	6	0	6	0	Total	50	43	3	50	0	46	4
	Effectifs		Nb de certifiés partiel (blocs)	Modalités		Genre																																																									
	Nb de stagiaires	Nb de certifiés CQP		Formation	VAE	Hommes	Femmes																																																								
2019	6	4	2	6	0	6	0																																																								
2020	20	15	1	20	0	20	0																																																								
2021	14	14	0	14	0	10	4																																																								
2022	4	4	0	4	0	4	0																																																								
2023	6	6	0	6	0	6	0																																																								
Total	50	43	3	50	0	46	4																																																								
<i>Prévisionnel 2024</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● Poursuite du pilotage et de la gestion du CQP Electricien du spectacle ● Actions de communication pour promouvoir le CQP 																																																														

Fiche 16 Répertoires de formations et de compétences pour les déclarations d'activités d'entrepreneurs de spectacles vivants valant licences

<i>Contextes</i>	<p>Concernant les entrepreneurs de spectacles vivants, la réforme du système des licences entrée en vigueur le 1er octobre 2019 confie une nouvelle mission à la CPNEF-SV dans le cadre de l'obligation de déclaration de leurs activités.</p> <p>Code du travail Article R7122-3 :</p> <p>« Aux fins de répondre aux conditions de compétence ou d'expérience professionnelle mentionnées au I de l'article L. 7122-4, lorsque l'entrepreneur est une personne physique, il doit être majeur et remplir l'une des conditions suivantes :</p> <p>1 Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'un titre de même niveau inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (...);</p> <p>2° Justifier d'une expérience professionnelle de six mois au moins dans le spectacle vivant ;</p> <p>3° <u>Justifier d'une formation d'au moins cent vingt-cinq heures ou d'un ensemble de compétences, figurant dans un répertoire établi par la commission paritaire nationale mentionnée à l'article L. 6113-2, compétente pour le spectacle vivant.</u></p> <p>Lorsque l'entrepreneur est une personne morale, il doit justifier de la présence dans l'entreprise d'une ou plusieurs personnes physiques remplissant l'une au moins des conditions mentionnées aux 1° à 3° <u>Lorsque la déclaration est faite en vue de l'exploitation de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques, la personne physique déclarante doit en outre justifier avoir suivi une formation à la sécurité des spectacles adaptée à la nature de ces lieux, figurant dans un répertoire établi par la commission paritaire nationale, et la personne morale doit justifier de la présence dans l'entreprise d'une ou plusieurs personnes physiques remplissant cette condition. »</u></p> <p>La CPNEF-SV a donc pour mission d'établir et de tenir à jour 2 répertoires complémentaires en application du 3° de cet article :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Un répertoire concernant tous les entrepreneurs de spectacles vivants et donc les 3 activités valant licences. 2. Un répertoire concernant uniquement les entrepreneurs de spectacles vivants exploitants de lieux et donc la 1ère catégorie valant licence. Il s'agit d'un répertoire des formations à la sécurité dont le suivi est obligatoire.
<i>Etapes antérieures</i> <i>Groupe de travail de la CPNEF-SV</i>	<p>Répertoire des formations et/ou des compétences pour toutes les catégories d'entrepreneurs de spectacles vivants</p> <p>Constitution du répertoire et diffusion en ligne sur le site.</p> <p>La CPNEF-SV a décidé que les entrepreneurs de spectacles vivants des 3 catégories, doivent justifier de formations ou de compétences (relevant ou non du secteur culturel) cumulées dans les quatre domaines suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Domaine : gestion d'entreprise 2) Domaine : droit social et droit du travail 3) Domaine : propriété littéraire et artistique 4) Domaine : prévention des risques et mesures de protection. <p>Répertoire des formations à la sécurité pour les exploitants de lieux Voir fiche 17</p>
<i>Réalisations 2022 et 2023</i>	<p>Répertoire des formations et/ou des compétences pour toutes les catégories d'entrepreneurs de spectacles vivants</p> <p>Pas de changement.</p> <p>Répertoire des formations à la sécurité pour les exploitants de lieux Voir fiche 12</p>
<i>Prévisionnel 2024</i>	<p>Poursuite des travaux sur l'opportunité de créer un stage de recyclage à la sécurité pour les exploitants de lieux (voir fiche 12)</p>

Fiche 17 Formations à la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacles vivants

<p>Contextes</p>	<p>Les entrepreneurs de spectacles vivants exploitants de lieux aménagés pour les représentations publiques doivent dans le cadre de leur déclaration d'activités (valant licence) remplir certaines obligations. Code du travail Article R7122-3 :</p> <p>« (...)Lorsque la déclaration est faite en vue de l'exploitation de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques, la personne physique déclarante doit en outre justifier avoir suivi une formation à la sécurité des spectacles adaptée à la nature de ces lieux, figurant dans un répertoire établi par la commission paritaire nationale, et la personne morale doit justifier de la présence dans l'entreprise d'une ou plusieurs personnes physiques remplissant cette condition. »</p> <p>La CPNEF-SV a donc pour missions d'établir un répertoire concernant les entrepreneurs de spectacles vivants exploitants de lieux, listant des formations à la sécurité dont le suivi est obligatoire en plus des conditions de diplôme, formation et expérience.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Jusqu'en octobre 2019, le répertoire des formations à la sécurité était établi par la DGCA. La mission a été transférée à la CPNEF-SV dans le cadre de la réforme du système des licences.</p> <p>Objectifs de la CPNEF-SV pour les formations à la sécurité dont elle a la charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être plus exigeant sur les contenus des formations pour renforcer la prévention des risques et le respect des législations dans tous les types d'ERP du spectacle vivant ; • S'inscrire dans le cadre de la formation professionnelle (Loi 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel) et les attendus de France compétences : <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire acquérir des connaissances mais aussi des compétences pratiques (savoir-faire) ○ Transformer la formation longue en certification enregistrée à termes au RS de France compétences
<p>Réalisations antérieures</p> <p>Pilotage réalisation : CPNEF-SV</p> <p>Contenus pédagogiques : CFPTS</p> <p>Formation des OF, outillage, vérification des études de cas : Co&Sens</p> <p>Rédaction des QCM : Moë-Kan</p>	<p>Légende : <i>CCP</i> certificat de compétences professionnel <i>CPH</i> comité paritaire d'habilitation de la CPNEF-SV <i>OF</i> organisme de formation</p> <p>Elaboration du répertoire des formations à la sécurité 2019/2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un répertoire provisoire listant les formations anciennement agréées par la DGCA • Travaux d'ingénierie pour actualiser les deux formations à la « sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour les représentations publiques » : <ol style="list-style-type: none"> 1) formation longue (35h), pour les ERP du 1er groupe de 1^{ère} et 4^{ème} catégorie, débouchant sur un certificat de compétences professionnel (CCP) 2) formation réduite (14h) pour les ERP du 2ème groupe de 5^{ème} catégorie de type L, N ou O <p>Etapas, pour mettre en œuvre les deux formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des objectifs pédagogiques. Cadrage des contenus et des formats. • Elaboration des cahiers des charges pour les OF : référentiels, guides et consignes, grilles de notation, supports et outils, etc. • Création de 2 rubriques d'information sur le site de la CPNEF-SV : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 rubrique pour les entrepreneurs de spectacles vivants où ils peuvent consulter les répertoires et trouver une formation à la sécurité selon leur type d'ERP ○ 1 rubrique pour les OF voulant obtenir l'habilitation de la CPNEF-SV pour mettre en œuvre les formations à la sécurité à partir de 2022 • Habilitation des OF <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration des dossiers de candidature et des critères de recevabilité ○ Lancement de la campagne d'habilitation, ouverte à tous les OF qu'ils aient été ou non été précédemment agréés par le ministère de la Culture ○ Examen des candidatures des OF dans le cadre du CPH ○ Habilitation des OF : conventionnements administratifs, formation des OF et prise en main des outils <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Formation au CCP</i>, vérification de tous les supports d'évaluation des OF (études de cas), avec l'appui d'un consultant ○ <i>Formation réduite</i>, élaboration d'une base de QCM avec l'appui d'un consultant

Fiche 18 Formations dans le domaine de la sûreté

<i>Contexte</i>	Face aux menaces et au risque de malveillance pesant sur les personnes, les biens et les lieux, les organisations d'employeurs et de salariés ont initié la création d'une gamme de formations dans le domaine de la sûreté, visant l'ensemble des équipes.
<i>Objectif</i>	Créer une gamme de formations dans le domaine de la sûreté visant : 1) Les responsables sûreté, afin de proposer une formation qualifiante pour les professionnels missionnés dans le domaine ; 2) Les directeurs de structures et encadrants, afin de proposer des formations visant les compétences clés en termes de prévention des risques ; 3) Tous les salariés, à des fins de sensibilisation. Les consultants sont chargés de créer les contenus de ces formations selon les publics cibles et tous les outils nécessaires (référentiels de compétences, programmes, guides, procédures pour la certification...) Des organismes de formation seront par la suite mobilisés pour les mettre en œuvre sur tout le territoire.
<i>Etape antérieure</i> <i>La CPNEF-SV pilote l'action en partenariat avec l'Afdas.</i> <i>Avec le soutien de la DGEFP dans le cadre de l'accord EDEC des activités liées au tourisme.</i> <i>Consultants : CFPTS Filière et 3SA Conseil</i> <i>La CPNEF-SV pilote l'action en partenariat avec l'Afdas et le CFPTS</i> <i>Avec le soutien de la DGEFP dans le cadre de l'accord EDEC des activités liées au tourisme</i>	2018 - Analyse des besoins et réalisation d'une note d'opportunité par la CPNEF-SV - Inclusion d'un volet sûreté dans l'accord EDEC des activités liées au tourisme, afin de co-financer les actions d'ingénierie 2019-2021 Action d'ingénierie pour créer 3 formations à la sûreté : 1) « Responsable de la sûreté » CQP <i>certificat de qualification professionnelle</i> de niveau 6 Public : professionnels souhaitant exercer ce métier 2) « Intégrer la sûreté dans la gestion d'un établissement du tourisme ou culturel » Certificat de compétences Publics : dirigeants, cadres techniques, cadres administratifs, cadre d'accueil 3) « Développer les réflexes sûreté dans les métiers du tourisme, de la culture, du loisir et du commerce » Formation non certifiante, tous publics 2022 Lancement d'une expérimentation du CQP* responsable sûreté Le CQP a été mis au catalogue du CFPTS mais le nombre de stagiaires inscrits était insuffisant ce qui n'a pas permis sa réalisation. * <i>CQP certificat de qualification professionnelle</i>
<i>Réalisations 2023</i>	Malgré les besoins confirmés en formation dans le domaine de la sûreté, il n'a de nouveau pas été possible de lancer les premières sessions, principalement pour des raisons de disponibilités des candidats et des formateurs. Cela s'explique par un contexte de suractivité (sortie de crise sanitaire, grands événements sportifs) qui a conduit les professionnels à privilégier l'emploi ou le suivi de formations obligatoires (constat valant pour la quasi-totalité des domaines et pas uniquement la sûreté).
<i>Prévisionnel 2024</i>	Action de promotion de la gamme de formation

Stratégie, partenariats, ressources et fonctionnement

- Stratégie d'avenir
- Partenariats institutionnels et synergies interbranchés
- Participations 2023
- Ressources et communication
- Fonctionnement

The screenshot displays the CPNEF-SV website interface. At the top, there is a navigation bar with links for 'Nous contacter', 'Lettre d'information', 'Espace syndicats', and a search function. Below this is the main header with the logo 'cpnef : sv' and the full name 'COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT'. To the right of the logo are two icons: 'LA CPNEF-SV ET L'OBSERVATOIRE' and 'DOCUMENTATION'. A secondary navigation bar contains six categories: 'Données statistiques', 'Études & évènements', 'Guides des métiers', 'Répertoire des formations', 'Formations agréées', and 'Dispositifs & outils'. The main content area features a yellow header for 'notre mission' with two images: a person performing a handstand and a person sitting on a suitcase. The mission text states that CPNEF-SV promotes employment and professional training in the live performance sector, acting as an autonomous social institution that groups together employer and trade union organizations. It also mentions its role in piloting the 'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications' in partnership with Afdas. Below this is a purple header for 'notre actualité'. The left column under 'notre actualité' has two sections: 'Répertoires', which explains the procedure for tele-declarations of activities and lists two types of repertoires (formations and competencies, and formations for safety), and 'Statistiques emploi', which notes that data on employers and employment in the live performance sector is available from Audiens. The right column under 'notre actualité' features a large number '248 000' and text indicating that this represents permanent and intermittent employees in 2022, with 45% being interpreters. It includes a 'En savoir plus' link and logos for the French Republic, the Ministry of Culture, and the CPNEF-SV logo.

Stratégie d'avenir

➤ Actualisation des missions et de la feuille de route de la CPNEF-SV

En 2023, la CPNEF-SV a eu 30 ans d'existence (création par l'accord de branche étendu du 22 juin 1993). Les organisations d'employeurs et de salariés qui en sont membres ont confirmé l'importance et l'utilité de la CPNEF-SV : elle est une instance dynamique, qui engage de nombreuses actions en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle, dont la légitimité est incontestablement reconnue.

Mais depuis sa création son cadre d'intervention a fortement évolué :

- Sa composition a été modifiée avec la création de nouvelles organisations d'employeurs et l'intégration de syndicats ;
- L'écosystème a fortement changé (OPMQ, OPCO, CNPS, COREPS, France compétences, France travail, AT Pro, nouveaux dispositifs...) ;
- De nouvelles missions lui ont été confiées par des tiers (formations à la sécurité par la DGCA, apprentissage par France compétences, POEC par Pôle emploi, ...) et elle est fortement sollicitée pour avis par des tiers (par les OF et les CFA sur les besoins en formation, par Pôle emploi sur le ROME, par le DEPS pour la NAF, etc.).

De plus, la CPNEF-SV reste une structure atypique, c'est-à-dire l'une des seules CPNEF parmi les 200 existantes à être organisée sous forme indépendante associative. Cependant elle dispose de moyens humains et économiques fragiles. Son financement est à consolider et les organisations ont entamé une concertation pour conforter leurs contributions de façon équilibrée entre les branches du spectacle vivant public et privé.

Dans ce contexte, pour répondre à ses missions, mais aussi pour faire face aux nouveaux enjeux (écologiques, sociétaux, technologiques...), la CPNEF-SV a engagé en interne une dynamique de changement en 2023. Sur la base de son bilan largement positif, la CPNEF-SV a souhaité actualiser ses objectifs afin d'établir une feuille de route partagée répondant aux priorités de ses membres.

La phase de diagnostic assortie de préconisations a été confiée à Claire Guillemain de Politismos, débouchant sur la remise d'un rapport d'étape portant sur les aspects suivants : axes stratégiques, gouvernance, ressources humaines, interactions avec les partenaires et financements.

Cet accompagnement au changement se poursuit en 2024 afin d'engager sur le plan opérationnel les évolutions qui permettront à la CPNEF-SV de renforcer son fonctionnement et assurer son avenir.



Partenariats institutionnels, synergies interbranches

Relations partenariales de la CPNEF-SV

Ministère de la culture - DGCA « Délégation aux politiques professionnelles et sociales des auteurs et aux politiques de l'emploi »

- Rendez-vous réguliers avec la direction de la délégation
- Interlocuteurs dédiés assurant l'interface avec les DRAC concernant l'offre de formation à la sécurité des entrepreneurs de spectacle vivant exploitants de lieu

L'Afdas

- Rendez-vous réguliers avec la direction de l'Afdas, le département observation et prospective de l'emploi, département certification, département partenariats, et les conseillers branches en charge des conseils de gestion.
- Pilotage collaboratif de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications par la CPNEF-SV avec l'Afdas (département observatoire et prospective de l'emploi, qui en assure l'administration, la gestion et le financement)

La CPNEF audiovisuel

- Rendez-vous réguliers entre les présidents et les déléguées générales pour échanger sur les axes stratégiques
- Etudes et travaux communs entrepris, notamment dans le cadre des accords EDEC
- Concernant les politiques d'apprentissage : fixation des niveaux de prise en charges des coûts contrats identiques
- Concernant le fonctionnement : partage des locaux et de moyens matériels au quotidien

Les organismes de formation et CFA

Echanges sur les évolutions de leurs catalogues et actions d'ingénierie

Pôle emploi / France Travail

Echanges sur les besoins en recrutement et les dispositifs (retour à l'emploi, formation, conseil).

Instances où siège la CPNEF-SV

1. CNPS Conseil national des professions du spectacle

Membre de la commission plénière

Membre de la sous-commission d'observation de l'emploi : travaux statistiques

2. Plateforme inter observatoires prospectifs des métiers, des qualifications et compétences

Toutes les CPNEF du périmètre Afdas

3. CNM Centre national de la musique

Comité de suivi transition écologique

4. Inter-COREPS Comité régional des professions du spectacle

Comité des animateurs des COREPS et des CPNEF SV et CPNEF-AV

Participations 2023

Auditions et consultations

IGAS : étude sur les procédures de fixation des niveaux de prise en charge de l'apprentissage Mai

IGAC : étude sur l'impact du numérique sur les métiers Juillet

France compétences : fonctionnement des commissions professionnelles consultatives

Interventions publiques, colloques

BIS Biennale internationale du spectacle Janvier Nantes

- Atelier « La formation au service de la culture », intervention de Stanislas Surun président
- Atelier « Le lien emploi-formation dans le spectacle vivant : la problématique de l'accès et de la mobilisation des droits à la formation », intervention de Carole Zavadski déléguée générale
- Atelier « Les enjeux du dialogue social dans les territoires, état des lieux des COREPS », modération par Carole Zavadski déléguée générale

Pôle emploi spectacle Janvier – Agence St Denis et Philharmonie de Paris

Table ronde « L'emploi et la formation dans les métiers techniques du spectacle vivant »

Intervention de Stanislas Surun président et Carole Zavadski déléguée générale

COREPS Auvergne Rhône Alpes Avril – A distance

Groupe de travail emploi formation « Les besoins en formation et les financements »

Intervention de Carole Zavadski déléguée générale

Journée de bilan de l'accord EDEC culture création communication sport et loisir Septembre – Paris

Atelier « Accompagner l'évolution des métiers et piloter des certifications »

Intervention de Carole Zavadski déléguée générale

Assemblée générale du SYNPASE Octobre – Carquefou

Atelier : « Emploi technique, compétences, formation et recrutement

Intervention de Stanislas Surun président et Carole Zavadski déléguée générale

JTSE Journées techniques du spectacle et de l'événement Novembre – Aubervilliers

Atelier « L'évolution des conditions de travail des techniciens et techniciennes du spectacle : la clé de l'attractivité ? » Intervention de Stanislas Surun président et Claire Serre-Combe vice-présidente

Forum Jazz Rhône-Alpes Décembre – Lyon

Atelier « Quel avenir pour la formation professionnelle des musiciens de jazz »

Intervention de Carole Zavadski, déléguée générale

Participations à des groupes de travail externes, séminaires et rencontres

DEPS : évolution de la NAF (nomenclature d'activité française)

Plusieurs réunions

SMA : projet d'action d'amélioration des conditions de travail au sein de la filière des musiques actuelles

Mai

Grand est : projet de diagnostic emploi/formation sur les métiers techniques (TNS, Arkalya, Agence régionale, Afdas...) A distance

Colloque de Newstank culture sur le numérique

Septembre – Paris

France compétences : journée des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications

Décembre – Paris

Ressources et communication

Ressources de la CPNEF-SV

La CPNEF-SV diffuse en libre accès sur son site de nombreuses ressources :

- Ses travaux : guide des métiers, répertoire des formations certifiantes, études et rapports, supports d'orientation, lexique...
- Son offre de formation en rigging, électricité et sécurité
- Divers documents : les accords de branche, les conventions collectives

La CPNEF-SV propose aussi des rubriques thématiques qui recensent des travaux, bonnes pratiques et actions de ses partenaires :

- Egalité femmes/hommes
- Transition écologique
- Mission handicap spectacle d'Audiens

Site internet : www.cpnefsv.org

- Plus de 350 pages web et des centaines de documents téléchargeables
- 5 intranets codés
 - 1 pour les organisations d'employeurs et de salariés membres de la CPNEF-SV ;
 - 4 pour les organismes de formation habilités à nos CQP et formations en sécurité ;

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nb de connexions visiteurs différents	31 495	44 516	43 465	38 008	56 552	89 106	Information non disponible : les moteurs de recherche ne sont plus compatibles avec la technologie du site datant de 2012

Top 5 des pages visitées (estimation sur la base de 2022) :

- 1) Répertoire des formations
- 2) Guide des métiers
- 3) Répertoires des formations et compétences pour les entrepreneurs de spectacles vivants
- 4) Données statistiques
- 5) Rubrique d'orientation « Découvrez le spectacle vivant »

- Contenus et mises à jour : équipe de la CPNEF-SV en autonomie
- Du fait de l'obsolescence technologique, une nouvelle version du site est à engager.

Communication interne

En 2023, la CPNEF-SV a adressé 19 newsletters internes bimensuelles dédiées aux organisations d'employeurs et de salariés (une quarantaine de destinataires).

Fonctionnement

1- Les organisations membres de la CPNEF-SV - 2024

9 organisations professionnelles d'employeurs *Liste alphabétique*

Ekhoscènes	Entrepreneurs du spectacle vivant privé
FSICPA	Fédération des structures indépendantes de création et de production artistiques
Les Forces Musicales	Syndicat professionnel des opéras, orchestres et festivals d'art lyrique
La Scène indépendante	Syndicat national des entrepreneurs de spectacles
PROFEDIM	Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs
SMA	Syndicat des musiques actuelles
SNSP	Syndicat national des scènes publiques
SYNDEAC	Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles
SYNPASE	Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel

Invités

ARENES :	Association de représentation des établissements nationaux entrepreneurs de spectacles : Groupement des établissements publics nationaux
----------	--

6 organisations professionnelles de salariés *Liste alphabétique*

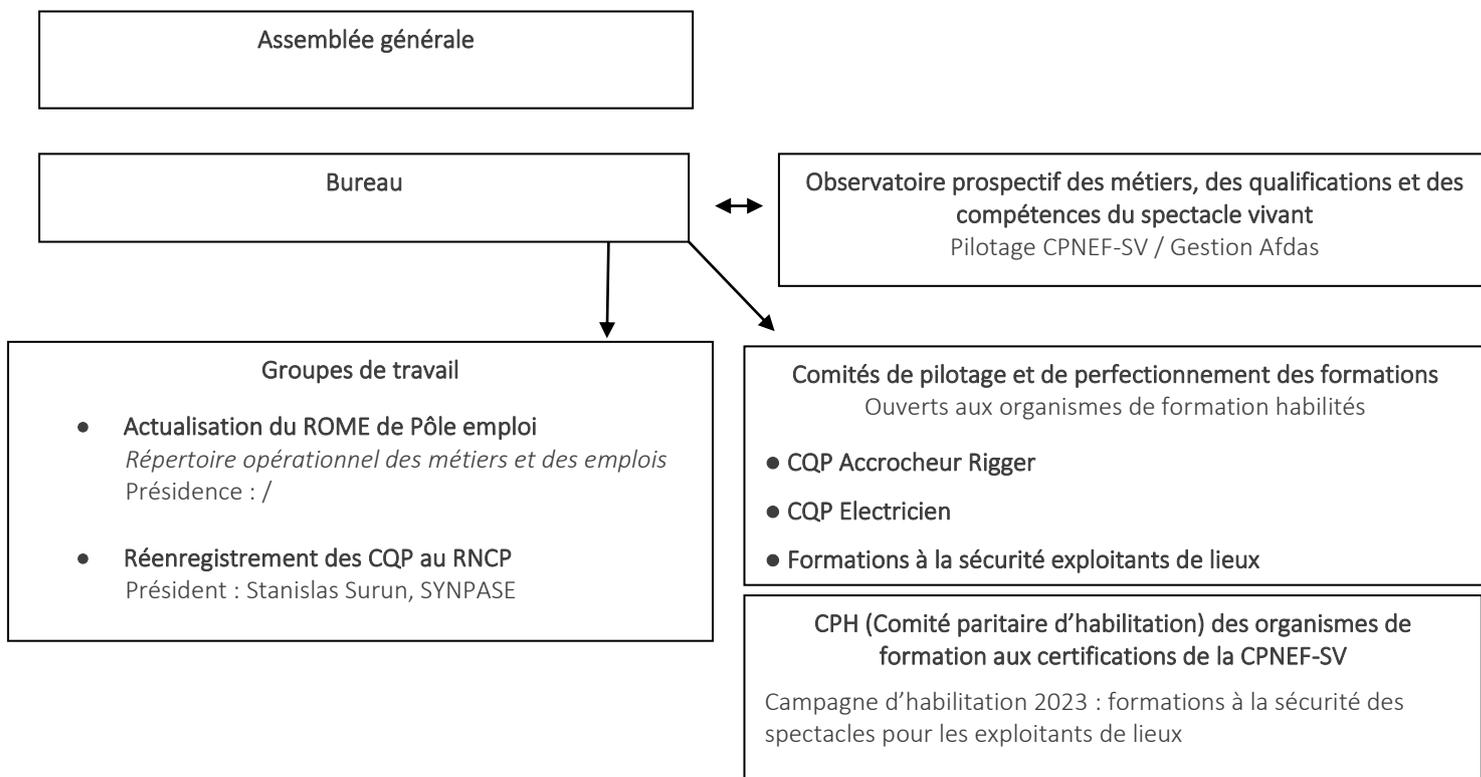
F3C-CFDT	Fédération communication conseil culture - Confédération française démocratique du travail
FASAP-FO	Fédération des syndicats des arts, des spectacles, de l'audiovisuel et de la presse, de la communication et du multimédia - Force ouvrière
FCCS-CFE-CGC	Fédération de la culture, de la communication et du spectacle - Confédération française de l'encadrement / Confédération générale des cadres
Fédération CFTC	Fédération de la communication, écrite, graphique, du spectacle et de l'audiovisuel - Confédération française des travailleurs chrétiens
FNSAC-CGT	Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle - Confédération générale du travail
UNSA spectacle et communication	Union nationale des syndicats autonomes

2- Composition du bureau de la CPNEF-SV - Mars 2024

Répartition des postes : élections du 18 mai 2022 – Désignations des membres 2024

	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	
Président :	Stanislas Surun	Théo Ruiz	SYNPASE
Vice-présidente :	Claire Serre-Combe SYNPTAC	Maxime Sechaud FNSAC	FNSAC CGT
Secrétaire général :	Philippe Chapelon	Judith Gloux Frenkiel	La Scène indépendante
Secrétaire général adjoint :	Nicolas-Guy Florenne	Laurent Van Kote	F3C-CFDT
Trésorier :	Didier Grimel	Laura Cazuguel	SYNDEAC
Trésorier adjoint :	Jean-Luc Bernard SN3M		FASAP-FO
Membres :	Nancy Marquetet	Isabelle Gentilhomme	Ekhoscènes
	Ariane Pouget	Elsa Maupeu	FSICPA
	Aurélie Foucher	Chloé Chatté	PROFEDIM
	Lucie Sorin SFA	Pierre-Marie Bommier SNAM	FNSAC CGT
	Pascal Louet	Céline Arnaud	FCCS-CFE-CGC
	Ludovic Castet	Vanessa Assenard	CFTC
	Stéphane Dausse	Thierry Bordas D'Armor	UNSA spectacle
Membres invités :	Sébastien Justine	Gaëlle Le Dantec	Les Forces musicales
	Aurélie Hannedouche	Laëtitia Coquelin	SMA
	Laurence Raoul	Marianne Charpy	SNSP

3- Organisation des instances de la CPNEF-SV 2023



4- Equipe permanente de la CPNEF-SV et moyens humains en 2023

Déléguée générale : Carole Zavadski

Pas d'autre salarié

Pour réaliser ses missions la CPNEF-SV :

- 1) Recourt à des consultants et à des experts sur des thématiques ponctuelles.
En 2023 : Co&Sens, Moëkan et Politismos
- 2) S'appuie sur une délégation de gestion de ses certifications (CQP) confiée à l'Afdas
- 3) Bénéficie d'études et d'appuis réalisés par des consultants dans le cadre interbranches du périmètre de l'Afdas.
En 2023 : Kyu, Sauléa conseil, Kyris

5- Financement de la CPNEF-SV

- La CPNEF-SV est financée par les organisations d'employeurs et de salariés

- Les travaux engagés par la CPNEF-SV dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant sont financés sur les fonds de la formation professionnelle collectés et gérés par l'Afdas.



- En 2023, les travaux de la CPNEF-SV ont bénéficié du soutien financier :

- du ministère de la Culture, DGCA

Soutenu par



- du CNM Centre national de la musique



Liste des sigles

Organismes

AFDAS	Opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Organisme gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs.
AUDIENS	Groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle
CFA	Centre de formation d'apprentis
CNPS	Conseil national des professions du spectacle
CNM	Centre national de la musique
COREPS	Comité régional des professions du spectacle
CPNEF-AV	Commission paritaire nationale emploi formation audiovisuel
CPNEF-SV	Commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant
DEPS	Département des études et de la prospective du ministère de la Culture
DGCA	Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
FCAP	Fonds commun d'aide au paritarisme
OF	Organismes de formation, écoles
OPCO	Opérateur de compétences
OPMQ-SV	Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant

Dispositifs et autres sigles

ANI	Accord national interprofessionnel
CCP	Certificat de compétences professionnelles
CEP	Contrat d'études prospectives
COT	Contrat d'objectif territorial
CPC	Commission professionnelle consultative
CPF	Compte personnel de formation
CPH	Comité paritaire d'habilitation de la CPNEF-SV
CQP	Certificat de qualification professionnelle
EDEC	Engagement de développement de l'emploi et des compétences
ERP	Etablissement recevant du public
GEPP	Gestion des emplois et des parcours professionnels
GPEC	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
PIC	Plan d'investissement dans les compétences gouvernemental
POEC	Préparation opérationnelle à l'emploi collective
QVCT	Qualité de vie et condition de travail
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles, de France compétences
ROME	Répertoire opérationnel des métiers et des emplois, de Pôle emploi
RS	Répertoire spécifique des certifications et des habilitations, de France compétences
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
VAE	Validation des acquis de l'expérience